

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 96

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

28 Août 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

Halte aux chauffards!



Un motocycliste gît sur la route, le crâne ouvert. Son assassin, le « chauffard », a fui... Comment pourra-t-on l'identifier, l'atteindre, le mettre hors d'état de recommencer son criminel exploit?

Lire, aux pages 8 et 9, l'enquête de Marius Larique sur les « chauffards ».

En page 13, le reportage de M. Lecoq sur l'attentat de Villiers-sur-Marne : « Seul dans la nuit... »

DÉTECTIVE

RÉDACTION
ADMINISTRATION
35, Rue Madame
PARIS - VI^e
Téléphone : LITRÉ, 32-11

GEORGE-KESSEL
Directeur
Rédacteur en Chef

Marcel MONTARRON
Secrétaire général

JEUDI PROCHAIN

le nouveau Concours
hebdomadaire :

LE 13^{ÈME} JURÉ

Ce n'est pas toujours facile d'être juré. DÉTECTIVE vous en donne le moyen.

Vous allez être juré, c'est-à-dire que pendant une session, qui ne durera pas quinze jours, mais treize semaines, vous serez appelés à vous prononcer sur les cas les plus nuancés qui aient été soumis à l'appréciation de la justice populaire.

VOUS JUGEREZ
On a beaucoup critiqué, en ces dernières années, le recrutement du jury. *Déetective* s'est élevé contre la dérobade, la défaillance coupable de ceux que leur expérience de la vie, leur compétence désignent au contraire à cette fonction redoutable, peut-être gênante pour leur commodité et leurs petits intérêts privés, mais nécessaire à la protection de l'intérêt public.

Vous, chers lecteurs, qui suivez avec tant d'intelligente assiduité nos efforts, vous serez le juré modèle, et votre décision sera celle d'un million de françaises et de français.

Nul parti-pris, nulle déformation professionnelle, nulle influence ; aucune traction louche ne s'exercera pour fausser votre verdict dans un sens favorable ou défavorable à l'accusé.

VOUS JUGEREZ selon « votre intime conviction », préoccupés seulement de concilier les nécessités de la justice avec l'indispensable souci d'humanité.

TREIZE PROCÈS vous seront proposés : ils emprunteront aux causes les plus diverses, dans le domaine de la criminalité : drame passionnel, crime sadique, crimes d'argent, aberration d'un de ces êtres dont la responsabilité apparaît incertaine, gestes de désespoir, attentats froidement perpétrés, les cas les plus variés seront soumis à votre jugement.

Ainsi, vous aurez l'impression de participer véritablement à la justice de la Cour d'Assises, de vous asseoir, juré supérieur, au-dessus des douze citoyens dont le nom est sorti de l'urne, tiré au sort.

vous serez LE 13^{ÈME} JURÉ

Vous nous donnerez votre verdict : vos réponses seront recueillies et classées ; une majorité s'établira. Des précisions ultérieures fixeront le règlement même du concours.

Pour l'instant, qu'il vous suffise de connaître le rôle que vous allez remplir.

Ce concours ne sera pas seulement un jeu ; il aura un sens efficace, une conclusion élevée.

Lorsqu'auront été jugées les causes qui pendant treize semaines défilent devant vous, la consultation à laquelle participera l'immense public de *Déetective* aura, en effet, son aboutissement dans cette question angoissante et qui est au premier plan des préoccupations sociales : LA PEINE DE MORT DOIT-ELLE ÊTRE ABOLIE ?

Et le résultat de ce referendum, qui sera transmis aux pouvoirs publics, constituera un « état » de l'opinion qui ne pourra laisser indifférent.

vous serez LE 13^{ÈME} JURÉ

Jeudi prochain :

Le premier procès
et le règlement du Concours

60.000 Fr.
de prix en espèces

LA LANTERNE SOURDE

Pour empêcher les substitutions de nouveau-nés

UNE dépêche d'Amérique signalait récemment un fait qui a provoqué une émotion intense : dans une maternité, une substitution d'enfants se serait produite ; deux gosses auraient été remis à des parents qui n'étaient pas les leurs.

D'où le scandale ; des experts auraient été désignés pour essayer de retrouver la véritable filiation de ces enfants incertains.

Une tragi-comédie se joue. Là-dessus, à supposer que le fait soit exact, on a polémique.

Mais alors même que cette histoire étrange ne serait que la fantaisie d'un journaliste désireux de combler le vide de la période de vacances, il n'en reste pas moins qu'un problème d'une redoutable gravité se trouve posé par cet incident : l'organisation même du régime de l'état civil, tel qu'il est actuellement pratiqué, est en jeu.

On a discuté longuement sur le point de savoir si les substitutions d'enfants, dans les maternités, sont fréquentes.

La discussion est sans issue ; volontiers, l'opinion populaire admettrait les ragots fantastiques qui circulent et qui tendraient à faire croire qu'un désordre inconcevable existe dans les établissements publics, où les nouveaux-nés seraient échangés à la manière d'objets trouvés...

En fait on peut affirmer que les substitutions d'enfants, toujours possibles, ne sont que rarissimes exceptions.

Mais il est un autre danger — et infiniment plus réel, celui-là — l'erreur des parents ou la tentative de chantage. Qu'on lui annonce la mort du nouveau-né, et la famille — égarée par la douleur, — quelquefois n'hésitera pas à soupçonner, voire accuser l'infirmière ou le médecin d'avoir remplacé un enfant mort par son enfant vivant, et de lui avoir annoncé, pour la tromper, le décès du sien.

Alors, éclatera le conflit atroce ou odieux, selon que la réclamation de la famille sera sincère ou calculée.

Et de tels conflits sont plus fréquents qu'on ne le croit.

C'est pour éviter ces incidents pénibles qu'on a proposé une méthode qui assurerait à tous la sécurité : « Ne pourrait-on pas, à la naissance, prendre les empreintes digitales ou les empreintes de la plante des pieds des nouveaux-nés ? »

Un certain nombre de maternités américaines emploient ce procédé : il serait bon de l'appliquer en France.

La méthode des empreintes qu'a exposée ici-même notre éminent collaborateur, M. le docteur Locard, et qui a rendu aux laboratoires de justice criminelle des services immenses serait donc étendue à un domaine nouveau.

Mais il faut lutter contre les préjugés tenaces, vaincre des résistances stupides et cette sorte de crainte qu'éprouvent tant de gens à appuyer leurs doigts sur un tampon d'encre grasse !...

Depuis quelques années, les cartes d'identité comportent les empreintes digitales de l'intéressé ; la même réglementation a été apportée dans le livret militaire.

Les empreintes digitales, a-t-on dit, sont la signature même de l'individu ; elles constituent la preuve la plus certaine de son identité.

N'est-il pas raisonnable qu'elles soient portées sur l'acte de naissance ; elles donneront à ce document une force probante absolue.

Certes, les actes d'état civil sont des « actes authentiques », dont l'autorité est presque inébranlable ; mais cette autorité de principe n'empêche pas les erreurs de se produire ; et, pour les redresser, le Code a prévu une procédure spéciale, dite de « l'inscription de faux », et qui ne réussit presque jamais.

Le jour où l'acte de naissance contiendra les empreintes digitales, il sera à l'abri de l'inscription de faux.

SOMBRE ERREUR.



1 les parents de Babybas viennent le voir.



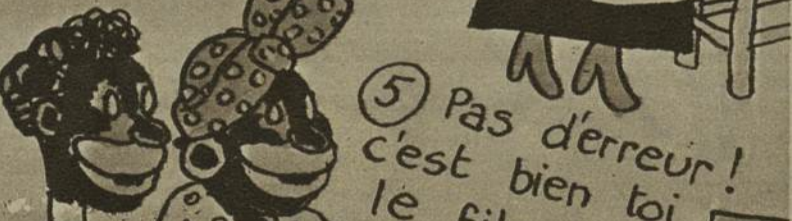
2 - « Voyons : il s'agit de ne pas se tromper... »



3 voilà son N° d'ordre et sa photographie...



4 ses mensurations et son signalement.



5 Pas d'erreur ! c'est bien toi le fils...



6 ... de ton père.

SOMMAIRE du N° 96

Page 3 :
"MORT AUX NÈGRES"
par Roy Pinker.

Page 4 :
MYSTÈRES DE PARIS
par F. Dupin.

Page 5 :
PENSIONS POUR ENRAGÉS
par Henri Danjou.

Page 6 :
FAITS DIVERS
L'assassinat de "Kiki"
par J. Barraud.

Pages 7 et 11 :
AU NOM DE LA LOI (IV)
par Paul Bringuier.

Pages 8 et 9 :
CHAUFFARDS !
par Marius Larique.

Page 10 :
PETITES CAUSES
par Jean Morières.

Page 12 :
LA VIE TOURMENTÉE
D'ELICABIDE, QUI VOULAIT
"VOIR MOURIR CEUX
QU'IL AIMAIT"
par Jacques Mourier.

Page 13 :
SEUL, DANS LA NUIT...
par M. Lecoq.

Page 14 :
LA SCIENCE
CONTRE LE CRIME (XXIX)
par Edmond Locard.

Suite de la liste des Lauréats du Concours
"LES TREIZE COUPABLES"

Présentation photographique
par Lagarrigue.

Les débuts de Pierre Laval

M. Pierre Laval, qui vient d'obtenir comme ministre du travail, à l'occasion des grèves du Nord un incontestable succès personnel, eut des débuts modestes.

On conte que, petit berger du Puy-de-Dôme, il apprit seul à lire et que, pour mener plus avant ses études, il dut exercer les plus curieux métiers, parmi lesquels celui de cocher à Clermont-Ferrand. Si c'est légende, elle est tout à son honneur.

Ses débuts au barreau ne furent pas moins obscurs. On le rencontrait, vers 1911, chaque jour, dans les couloirs de la Bourse de Travail de Paris ; avocat attiré de petits syndicats ouvriers, tel celui des commis-épiciers, il venait prendre avis de ses clients.

L'affaire qui le sortit et lui donna d'un seul coup la vedette fut l'affaire Manhès, en 1912. C'était l'époque où une organisation terroriste, connue sous le nom de « Mam'zelle Cisaille », s'occupait de couper les fils télégraphiques le long des voies ferrées. Manhès, ouvrier mécanicien et militant syndicaliste, avait été arrêté par une patrouille de policiers cachée dans l'herbe, à quelques mètres du lieu d'un sabotage qui avait été commis quelques minutes auparavant.

Son cas était mauvais, il risquait les travaux forcés.

Il fut défendu par M^r Pierre Laval, devant les Assises de la Seine. Tout le monde s'attendait à une condamnation exemplaire.

A l'enquête de la Sûreté générale, Laval opposa son enquête personnelle, étayée de précisions photographiques, et démontra que Manhès n'avait pu commettre le sabotage incriminé.

Le jury le suivit : Manhès fut acquitté.

M^r Pierre Laval était lancé.

PASSE-PARTOUT

DÉTECTIVE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France et Colonies	65.»	35.»
Étranger		
Tarif A	85.»	45.»
Tarif B	100.»	55.»

Compte Chèque Postal
n° 1298-31

MORT AUX NÈGRES..

New-York (De notre correspondant particulier.)

La chaleur torride qui a terrassé les Etats-Unis n'a pas seulement ruiné les récoltes et causé de nombreuses victimes — elle a provoqué une nouvelle vague de haine et de férocité à l'égard des Noirs.

C'est à la prison de Welfare Island, non loin de New-York, que les troubles commencèrent un jour que les détenus jouaient au baseball, dans le préau.

Déjà, des altercations entre les détenus blancs et leurs camarades noirs avaient éclaté au cours des journées précédentes, et le jeu risquait de dégénérer en querelle...

Soudain, un nègre s'empara de la crosse d'un Blanc, que celui-ci tenta de lui arracher. D'autres Blancs arrivèrent à la rescousse et eurent raison du Noir à coups de crosse. Puis un couteau brilla... Encore quelques instants, et ce fut la bagarre générale.

Race-riot, émeute de race !...

Tel fut le cri qui retentit dans la prison, tandis que quatre cents hommes luttèrent les uns contre les autres, avec une rage et une violence inouïes.

Les Blancs étaient supérieurs en nombre, à raison de quatre contre un, mais les Noirs étaient féroces, et d'une taille imposante.

Ils offrirent une résistance acharnée.

Les combattants se ruèrent les uns contre les autres, soulevaient une épaisse poussière et brandissaient des couteaux, des crosses de baseball, et d'autres armes improvisées. Un surveillant avait assisté impuissant aux débuts de la bagarre, assis sur une chaise, dans un coin éloigné du préau; il fut brutalement renversé par un détenu blanc, qui avait retiré la chaise sous lui, afin de s'en servir en guise de matraque, et d'asséner un coup formidable sur le crâne d'un Noir.

Ce geste avait suffi pour inciter les autres à suivre cet exemple.

Les combattants s'emparèrent des chaises du préau et se précipitèrent avec une nouvelle fureur les uns contre les autres.

Un gardien qui tenta un dernier effort pour intervenir, fut littéralement aplati contre le mur par un immense nègre. Un autre gardien fut jeté à terre et assommé par un groupe de Blancs, dont l'un lui laboura le visage à coups de bottes.

La démente collective avait atteint son paroxysme. Encore un peu, et "l'émeute de race" risquait de se transformer en une émeute tout court.

Le directeur, Joseph Mac Gann, homme énergique et plein de sang-froid, eut vite fait de prendre les mesures nécessaires.

Un coup de téléphone, et une centaine de policiers et de détectives se mirent en route pour Welfare Island, tandis que plusieurs vedettes de la police montaient la garde autour de l'île afin de prévenir les évasions.

Cependant, les gardiens, qui avaient renoncé à la lutte en attendant l'arrivée du renfort, eurent l'idée de recourir au vieux remède de la douche d'eau froide; étant montés au deuxième étage de la prison, ils y installèrent des lances d'incendie et commencèrent à asperger les combattants par la fenêtre.

A leur grand étonnement, ce geste fut accueilli par des cris de joie. A cause de l'épouvantable chaleur de cette journée d'août, rien ne pouvait, en effet, paraître plus bienfaisant, plus souhaitable, qu'un peu d'eau fraîche...

Les corps brûlants se détendaient sous l'averse. Plusieurs secondes s'écoulèrent ainsi, et une fois de plus, la haine de race flamba. Noirs et Blancs s'affrontèrent pour le dernier round...

Mais, au même instant, ils se virent encerclés de toute part par des policiers, revolver au poing et bombes de gaz lacrymogène au ceinturon. Il eut été vain de tenter une résistance; les détenus se séparèrent enfin, après avoir déclaré "la partie nulle".

Le combat avait duré une trentaine de minutes; il y avait vingt-huit blessés.

Les lynchages de Marion

Ainsi le Blanc emporte sa haine des Noirs jusqu'en prison, où il a le nègre pour compagnon d'infortune. La bagarre de Welfare Island était sans doute due (ainsi que le prouva l'enquête) à la promiscuité d'une prison surpeuplée, et à l'exaspération causée par la chaleur.

Mais, il y avait autre chose — cette animosité toujours latente à l'égard de l'homme de couleur, qui n'attend que l'occasion propice pour éclater. Cette occasion s'était présentée à Welfare Island, lorsqu'un Noir avait dérogé aux règles du baseball.

Deux jours plus tard, un nouveau prétexte, il est vrai, plus sérieux se présenta dans l'Etat

d'Indiana, où quatre mille Blancs lynchèrent deux Noirs.

Et cette fois-ci, il ne s'agissait pas d'une foule de détenus en fureur, mais d'honnêtes citoyens d'une ville paisible.

Depuis quelque temps déjà, les habitants de Marion (Indiana) se plaignaient de la mollesse de leurs juges, qui se montraient par trop indulgents à l'égard de la population noire de la ville. On disait même que les représentants de la justice trouvaient un appui à Johnstown — le quartier nègre de Marion.

Plusieurs fois déjà, des nègres qui avaient assailli des femmes blanches, n'avaient pas été châtiés. Et voici qu'un nouveau cas venait de se présenter.

A quelques kilomètres de Marion, un drame sanglant s'était déroulé. Le jeune Claude Decter qui faisait une randonnée en automobile, en compagnie de sa fiancée, Miss Mary Balle, avait été attaqué par trois bandits noirs. Ceux-ci traînèrent le malheureux jeune homme hors de sa voiture, l'assommèrent, le dévalisèrent et l'achevèrent à coups de revolver, tandis que la jeune fille subissait les outrages des nègres.

Ceux-ci furent arrêtés quelques jours plus tard et écroués à la prison de Marion. Ils étaient trois, Tom Shipp, Abraham Smith et Herbert Cameron, ce dernier âgé de seize ans. Smith avait avoué son crime dès son arrestation, tandis que ses deux compagnons n'avaient pas été complices.

Dès que la nouvelle du crime et de l'arrestation des Noirs se fut répandue, la ville de Marion (qui compte 30.000 habitants) fut en proie à la fièvre. De même que les détenus de Welfare Island, de même que les habitants de l'Amérique tout entière, la population de Marion avait cruellement souffert de la canicule; elle avait vécu sous un ciel de feu ou dans la chaleur humide d'une serre chaude. Les cerveaux étaient en ébullition. On n'attendait qu'un signe pour donner libre cours à la folie collective qui sournoisement couvait.

A peine les nègres furent-ils écroués dans leur cellule, que la foule commença à se rassembler devant la prison.

Rien ne résista à une masse en furie. Pourtant le shériff Jacob Campbell fit un courageux effort pour prévenir la curée. Sans doute se souvenant des lynchages récents du Texas et de l'Oklahoma, tout en se disant qu'une défense bien organisée pouvait encore sauver les nègres. Mais il interdit à ses hommes de tirer sur la foule.

Ils étaient plus de deux mille à réclamer la tête des noirs. Il y avait là les représentants de toutes les classes, et de tous les âges, mais surtout des jeunes gens, beaucoup de jeunes gens et de jeunes filles, qui gesticulaient et qui criaient:

A mort à mort !

On avait peine à croire qu'il s'agissait des membres d'une société moderne, ultra-civilisée, soi-disant débarrassée des superstitions et des préjugés de caste...

Une première attaque fut repoussée par les miliciens qui usèrent de bombes à gaz lacrymogène. Mais bientôt les rangs des manifestants furent grossis par de nouveaux renforts. Les habitants des bourgs avoisinants arrivaient en automobile, et se hâtaient vers la prison. On compta bientôt quatre mille personnes qui hurlaient à la mort.

Cependant les réserves de bombes à gaz lacrymogène, qui étaient insuffisantes, s'épuisèrent rapidement. Le shériff Campbell maintint cependant son interdiction de tirer. Un grand nombre de manifestants étaient armés, et le premier coup de feu risquait de provoquer une émeute sanglante.

La foule, telle une mer déchaînée, battait les murs de la prison. A présent que les gaz lacrymogènes s'étaient dissipés, plus rien ne l'empêchait de perpétrer son œuvre. Armés de barres de fer et de lourds marteaux, les manifestants se mirent à enfoncer les portes blindées de la prison, qui furent arrachées de leurs gonds, tandis qu'une autre équipe se mit en brèche les murailles de brique.

Rien ne résista à une masse en furie. Bientôt la foule envahit l'intérieur de la prison et se précipita vers la cellule où Smith était écroué. Il fut traîné hors de la prison, battu, roué de coups de pieds, et finalement pendu à un arbre dans un parc, à une centaine de mètres de la prison.

Et tandis qu'il agonisait, les hommes blancs revinrent à la charge. Le second nègre, Tom Shipp, fut à son tour arraché de sa cellule et pendu près de son camarade, après avoir subi le même traitement bestial. Ensuite, on réclama Cameron.

Mais cette fois-ci, les lyncheurs se heurtèrent à la résistance du shériff, qui avait eu le temps de se ressaisir et d'organiser la défense. Il fallut se contenter de deux victimes.

Le même soir, les troupes d'une garnison voi-

sine formèrent un cordon imposant autour de la prison, et ramenèrent la population de Marion au calme.

Lyncheurs masqués

Cependant, la vague de férocité à continuer déferler sur l'Amérique.

Le 19 août, c'est-à-dire une quinzaine de jours après le double lynchage de Marion, un nègre fut supplicié à Jarboro, en Caroline du Nord.

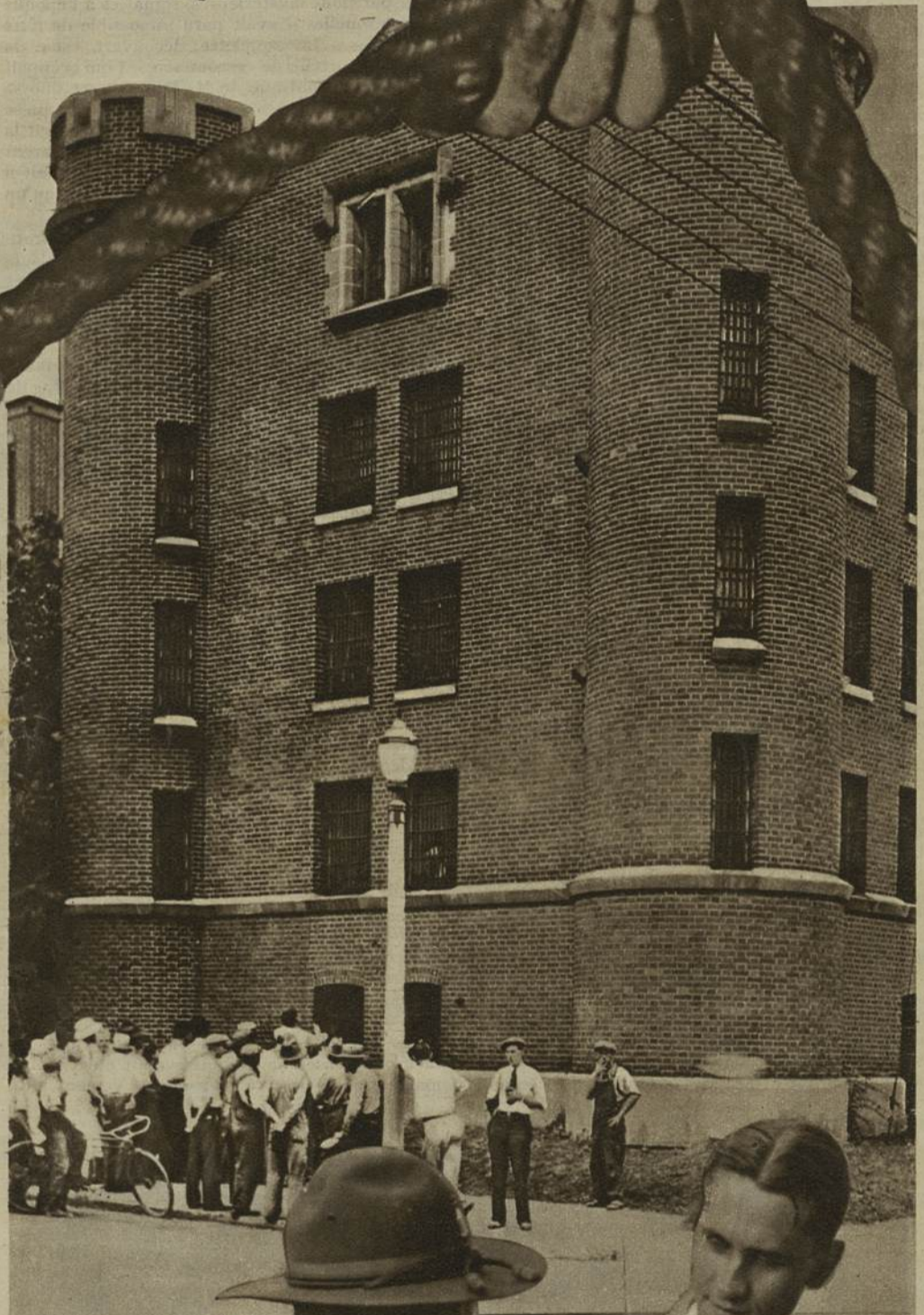
Le shériff, chargé de la garde du noir (accusé de viol), fut pris à l'improviste et obligé de livrer le détenu aux lyncheurs qui étaient masqués, et qui criblèrent le corps du nègre de balles après l'avoir pendu.

A la suite des faits que nous avons décrits, une grande effervescence règne dans les milieux nègres. A Marion surtout, l'impression produite par le lynchage de Smith et de Shipp, a été profonde. A Johnstown — le quartier noir de la ville — quatre cents nègres ont manifesté contre le shériff Campbell. L'ordre n'a été maintenu que grâce à la présence des troupes. Et l'on s'attend de jour en jour à ce que retentisse le cri sinistre:

Race-riot, émeute de race !

Roy PINKER

Ci-dessous : La foule commence à s'assembler devant la prison de Marion.



L'ordre n'est maintenu à Marion que par la présence des troupes. Ci-contre, à droite : Le shériff indique, sur la carte, au correspondant de "Démocrate", les mesures de police qui ont été prises pour empêcher la continuation des désordres.

MYSTÈRES DE PARIS

DANS une même semaine, on a mis à jour un trésor au Bois de Boulogne et on a découvert un squelette ancien dans la cave d'un immeuble très bourgeois de la rue de Châteaudun...

Deux découvertes : deux témoignages du mystère qui nous enveloppe et que chaque jour nous avons la tentation d'oublier...

Non, les mystères de Paris ne sont pas seulement du domaine de l'imagination et de la fantaisie... La première histoire ne date que de jeudi dernier... M. Henri Birochas, un modeste employé du métropolitain, se serait sans doute moqué de celui qui quelques jours plus tôt lui aurait prédit qu'il découvrirait un trésor au pied d'un arbre, dans un bois que hantent des milliers d'automobiles et des millions de promeneurs. Et pourtant...

Il nous a raconté, lui-même la scène... Il coopérait avec son fils, non loin du lac, dans une allée retirée, à la construction de pâtés de sable... Peut-être, s'il avait, comme nous l'avons fait, regardé plus attentivement l'arbre devant lequel il creusait, aurait-il remarqué une énorme incision, en forme de lettre à demi recouverte par la mousse, et que l'on aurait pu prendre pour une faille de l'écorce... Une faille, ou un signe de reconnaissance?... M. Birochas ne vit pas la cavité, mais il constata, que sous son effort, la pelle de son fils s'enfonçait dans la terre sans rencontrer de résistance... Il fit un tas de la terre. Comme il creusait encore son outil heurta un corps dur, c'était une rondelle de métal sur lequel la glaise s'était agglutinée. Il comptait en faire un hochet pour son fils. Et une pièce d'or à l'effigie de Louis XVI apparut à ses yeux émerveillés.

Alors jusqu'à la nuit, M. Birochas creusa... Une seconde pièce d'or, puis une troisième, puis dix autres roulèrent. Il en était à dix-sept quand la nuit tomba. Sans doute ces pièces avaient-elles été contenues dans un sac de toile que la terre avait dévoré... M. Birochas ne trouva rien du sac ni des papiers qu'il avait sans doute emprisonnés, rien qui permit d'identifier le propriétaire du trésor, un bourgeois de la révolution dont les ossements sont sans doute dans les catacombes, mêlés à ceux des roturiers qui passèrent de vie à trépas pendant les massacres de 1793... Le commissaire de police ne trouva rien de plus que lui. La moitié du trésor reviendra donc à M. Birochas après que seront remplis les formalités légales, l'autre moitié appartenant de plein droit à l'Etat.

Plus étrange encore apparut, le lendemain, la découverte d'un squelette dans une cave de la rue de Châteaudun. Cela se passa vers onze heures l'autre matin. M. Decazes, qui tient un café à l'angle du faubourg, surveillait l'aménagement de sa cave, lorsqu'un des terrassiers eut l'impression que sa pioche glissait sur un corps dur.

— Viens voir ! cria-t-il à son compagnon. Les deux hommes s'accroupirent. Laisant leurs outils, ils fouillèrent la terre avec leurs mains... et leurs doigts rencontrèrent un crâne...

Un crâne... Puis un corps humain. Un commissaire arriva et un médecin. L'homme de l'art déclara que le squelette était celui d'un homme de quarante à cinquante ans, de haute taille et de forte corpulence...

Déjà la foule s'accumulait aux portes de la « maison du squelette ». Déjà des hypothèses fantastiques naissaient... On parlait de crime récent, de séquestration, d'assassinat.

— Le crime a eu lieu il y a cinquante ou soixante ans, reprit le médecin, lorsqu'il eut examiné

le squelette, car il s'agit bien d'un homme assassiné. Quel homme? Le mari? L'amant? Car l'ombre de l'amour naquit tout naturellement des silhouettes fantastiques que la lumière grandissait dans cette cave funéraire...

Des meurtriers avaient vécu, silencieusement, pendant des années, au-dessus du tombeau de l'homme qu'ils avaient assassiné !

— Si c'est l'amant dit un policier, la femme s'est tuée par crainte du scandale... Si c'est le mari?... Eh bien !, il a été porté disparu, comme tant d'autres !...

Chacun garda le silence. Le mort nous oppressa à notre tour. La présence de ces ossements, dans cette cave éventrée, parmi les policiers et les badauds, prit un caractère hallucinant... Des gens gagnèrent la porte, dans les yeux de qui se lisait un cauchemar... La justice se saisit du cadavre et on laissa les policiers poursuivre leur enquête... Déjà, fébrilement, ils consultent des archives, relevant des noms, les confrontant avec des disparitions mystérieuses, signalées à l'époque et sur lesquelles il avait paru impossible de faire la lumière... Le squelette découvert est-il la dépouille mortelle de ce commerçant qui occupait justement la boutique de M. Decazes et que sa femme accusa, il y a une cinquantaine d'années de s'être enfui avec sa maîtresse, en emportant la caisse?... L'homme, ni sa compagne ne furent jamais retrouvés... Et cependant, n'y aurait-il qu'une victime, puisqu'on n'a retrouvé qu'un squelette?...

Mystère !... Répétons-le, nous sommes environnés de mystère. Nous ne connaissons rien de la terre que nous foulons. Nous ignorons le secret des murs devant lesquels nous passons et sur lesquels nos mains se posent. Faut-il donc s'en étonner...

Comment ! Nous vivons au-dessus d'un labyrinthe de souterrains qui occupent une étendue de plusieurs milliers de kilomètres ; nos maisons sont construites sur les ruines des palais anciens, des catacombes où se réunissaient contrebandiers, voleurs de grands chemins ; notre pays a connu des tourmentes révolutionnaires nombreuses, où, en même temps que les vies humaines, les fortunes ont été menacées, et nous considérons comme impossible, la réalité des trésors enfouis et ossements dont rien encore n'a révélé la présence.

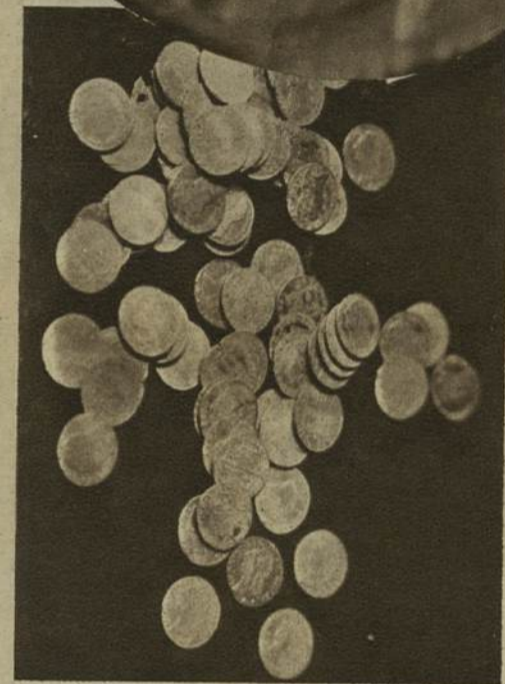
Le mystère nous entoure, voilà le fait... Il y aura toujours des trésors cachés dans la terre, aux endroits où nous le soupçonnons le moins, et qui y resteront jusqu'au Jugement Dernier, puisqu'il y aura toujours des avarés et qu'il y aura toujours des crimes impunis. On en a déjà trouvé une preuve dans le fait que les fortunes abandonnées, celles qui sont connues, sont déjà considérables... On conserve dans les caisses des dépôts et consignations un nombre considérable de lots, provenant des tirages d'Etat, et qui ne sont jamais réclamés et dont les bénéficiaires ont disparu, emportant sans doute dans la tombe, ou le mystère de leur disparition imprévue, ou le secret de l'endroit où ils ont caché leurs valeurs...

Comment ne découvrirait-on pas des squelettes anciens, en fouillant les fondations de nos maisons, en asséchant les lacs, en creusant dans les bois, puisque les êtres humains qui disparaissent sans jamais laisser de traces, sont chaque année au nombre de trente mille.

Nous l'avons déjà dit, c'est une formidable armée que l'ensemble des êtres dont on n'a plus jamais de nouvelles, de ceux qui ne veulent plus



Un trésor a été trouvé au Bois de Boulogne au pied d'un arbre. Aussitôt les chercheurs d'espérer...



humains avaient passé au-dessus de ce tombeau sans se douter qu'il existât? L'homme avait eu la tête coupée ; elle gisait à dix mètres environ du corps. La galerie dans laquelle on trouva les restes n'avait pas d'issue. Elle était fermée d'un côté par d'anciens remblais de carrière et de l'autre par la maçonnerie du puits. La maçonnerie du puits avait été refaite dans le but d'emmurer les cadavres.

Quel drame s'était passé là ? Mystère ! L'hypothèse d'un crime fut naturellement envisagée et parut la plus admissible ; d'autre

part, on se rappela qu'à peu de distance de là sur la place Saint-Jacques, on avait autrefois et à de nombreuses reprises dressé la guillotine. S'agissait-il d'un supplicié dont le corps, après un vain simulacre d'enlèvement, avait servi à des expériences de survie après la décapitation ? On se serait ensuite débarrassé du cadavre en le descendant par le puits dans la galerie de la carrière. Mais alors, et le chien ? Le mystère ne fut jamais élucidé.

Faut-il nous étonner de ces rencontres de cauchemar, puisque les annales criminelles de ces derniers mois nous ont fait revivre la même épouvante. Vous souvenez-vous ? Cela se passa l'an dernier, sur la zone, dans l'ancienne vallée de Misère. On découvrit un matin, devant la cahute habitée par le tonnelier Pierre Desroches, un cadavre d'homme et un cadavre de chien, enterrés à six pieds sous terre. C'était le cadavre du terrassier Emmanuel Granger et de son chien. Ils avaient été mis à mort, six ans auparavant par Desroches, qui avait formé le dessein de s'emparer en même temps et du magot du mort et de la mesure, un eméchante baraque en planches, ouverte à tous les vents et coiffée d'une tôle ondulée...

Des milliers d'hommes, d'enfants et de femmes, avaient passé devant ce jardin sans qu'ils eussent jamais le soupçon qu'il recélait un cadavre.

Pièces d'or, ossements humains le sol de Paris n'est-il donc fait que de matière vivante et de matières précieuses ? Ah ! les mystères qui nous entourent sont bien grands et le magicien n'est pas né qui nous les fera découvrir !...

F. DUPIN



...un squelette dans une cave de la rue de Châteaudun.

(Photos Détective)



Devant la cahute habitée par Desroches, on découvre, sous six pieds de terre, le cadavre de Granger.

PENSION POUR ENRAGÉS

Je m'arrêtai longuement devant chacune des trois façades. La première ne porte aucune inscription. C'est rue Dutot, à proximité de l'Institut de la rage. Les deux autres, nouvellement recréées, portent une enseigne. Tous ceux qui passent boulevard de Vaugirard les ont bien souvent regardées, sans y porter attention. Ces enseignes n'ont rien de remarquable, mais il faut lire à travers les lignes. Elles situent trois refuges uniques au monde. Trois pensions de famille pour enragés...

Pour enragés! Et chaque jour les noms de ces refuges sont répétés par des fonctionnaires indifférents dans les plus lointaines provinces. Et c'est là que viennent aborder, tenant gauchement un baluchon sous leur bras, tous ceux dont la chair a subi la terrible revanche de la bête sur l'homme.

Je regardais la dernière façade, lorsqu'une femme passant devant moi, ouvrit la porte de l'hôtel. Elle tenait un enfant dans ses bras, un bambin de six ans dont les yeux riaient à la lumière. Elle avait un chapeau à fleurs et un cabas brodé; son teint était hâlé comme celui d'une paysanne.

Sa lèvre supérieure était affreusement boursoufflée par une plaie. Les chairs tuméfiées s'étaient repliées sur la morsure, après avoir été recousues. Cela donnait à son visage un aspect horrible, mais ce qui frappait le plus, c'était l'expression de ses yeux, enfoncés dans leurs orbites, comme si l'effroi les poussait à disparaître.

Il faut avoir vécu dans les campagnes, il faut y avoir entendu les histoires d'un temps où les enragés passaient de vie à trépas, sans pouvoir être secourus, pour bien comprendre ce que le voyage de Noémie à Paris représentait pour cette femme aux nerfs incendiés... J'entrai avec elle. Je fis choix d'une chambre,

vétérinaire appliquait un fer rouge. Des hommes avaient descendu leur fusil et ils tiraient au hasard, sur la route, précipitant la fuite du monstre.

Ces faits dataient de l'autre jour. Maintenant, je me trouvais dans le même salon que quatre enragés. La maladie n'avait pas encore éclaté, mais elle s'infiltrait dans leurs nerfs. Rien, sauf leurs morsures, dont quelques-unes étaient à peu près invisibles, ne les distinguait des autres hommes. Nous descendîmes au restaurant, lieu public, ouvert à tous ceux pour qui la cuisine des enragés est aussi bonne que n'importe laquelle. Aux tables voisines étaient installés des gens sains ou qui se croyaient tels et qui ignoraient qu'à portée de leur regard étaient assis des êtres en proie à l'épouvante. Peut-être s'ils s'étaient doutés de la misère qu'ils cotoyaient eussent-ils rejeté sans appétit un repas par ailleurs excellent; peut-être affolés, se seraient-ils enfuis. Sottement, car la rage n'est certes pas transmissible par l'air que l'on respire et il est à peu près certain qu'elle n'est pas contagieuse...

Nous étions quatre ai-je dit; Noémie Lainé, Jean Desclaux, un paysan de l'Isère, presque un vétérinaire, car il était accoutumé dans ses montagnes reculées, à donner des soins aux bêtes; une autre femme, Caroline Lepreux et un adolescent d'Orléans, Louis Meyer, que le paysan avait pris sous sa garde.

On nous servit à la même table. Le déjeuner commença silencieusement, mais l'envie nous brûlait d'échanger nos pensées. Notre pensée plut, car il n'y en avait qu'une: l'idée du sort épouvantable auquel mes compagnons de ce jour-là se proposaient d'échapper...

Morte la bête

Caroline Lepreux parla la première. C'était une modiste de Reims, dont le chien avait été mordu par un chien fou et qui s'était laissée



Qui reconnaîtrait un "mordu" parmi ces paisibles dineurs?

tandis qu'on lui montrait la sienne. Nos dorures étaient côte à côte; ils étaient tapissés par le même papier à fleurs. Je n'oublierai jamais l'indicible terreur dont le regard de Noémie se chargea, quand on lui montra son lit. Sans doute avait-elle, présente à l'esprit, l'évocation de la mort des enragés « étouffés entre des matelas », succombant en faisant effort pour rompre avec leurs dents les liens qui les paralysent. Son lit avait un double matelas aussi. Mais Noémie détourna la tête.

— On m'a dit que je serai guérie dans vingt jours, dit-elle d'une voix faible.

Elle écouta l'écho de sa voix, puis, elle reprit:

— Si je guéris!... La domestique des enragés intervint, une fille maigrichonne, au sang pauvre. Sa voix monta, coupante...

— Vous guérirez, madame. Les clients sont tous les mêmes, ils sont effrayés au début. On les rassure. Tous les malades qui ont été traités cette année, ont guéri. Une jeune femme de plus atteintes, nous a quitté hier radiée. Le traitement n'est rien...

La paysanne, Noémie Lainé, hochait la tête. Elle déposa ses bagages. Elle confia à la domestique son enfant que des parents devaient venir chercher et elle prit le chemin de l'Institut.

Je l'accompagnai aussi, comme si j'eusse été malade. Nous entrâmes à l'Institut. C'est dans l'Institut Pasteur, un pavillon spacieux, comprenant des cabinets de consultation et une salle d'attente. Les enragés, en attendant leur tour, s'installent sur des bancs de bois. Ils étaient une dizaine, hommes, femmes, enfants, de ceux que nous rencontrons chaque jour, que rien ne distingue des autres français. Tous ils craignaient de secréter la bave mortelle!...

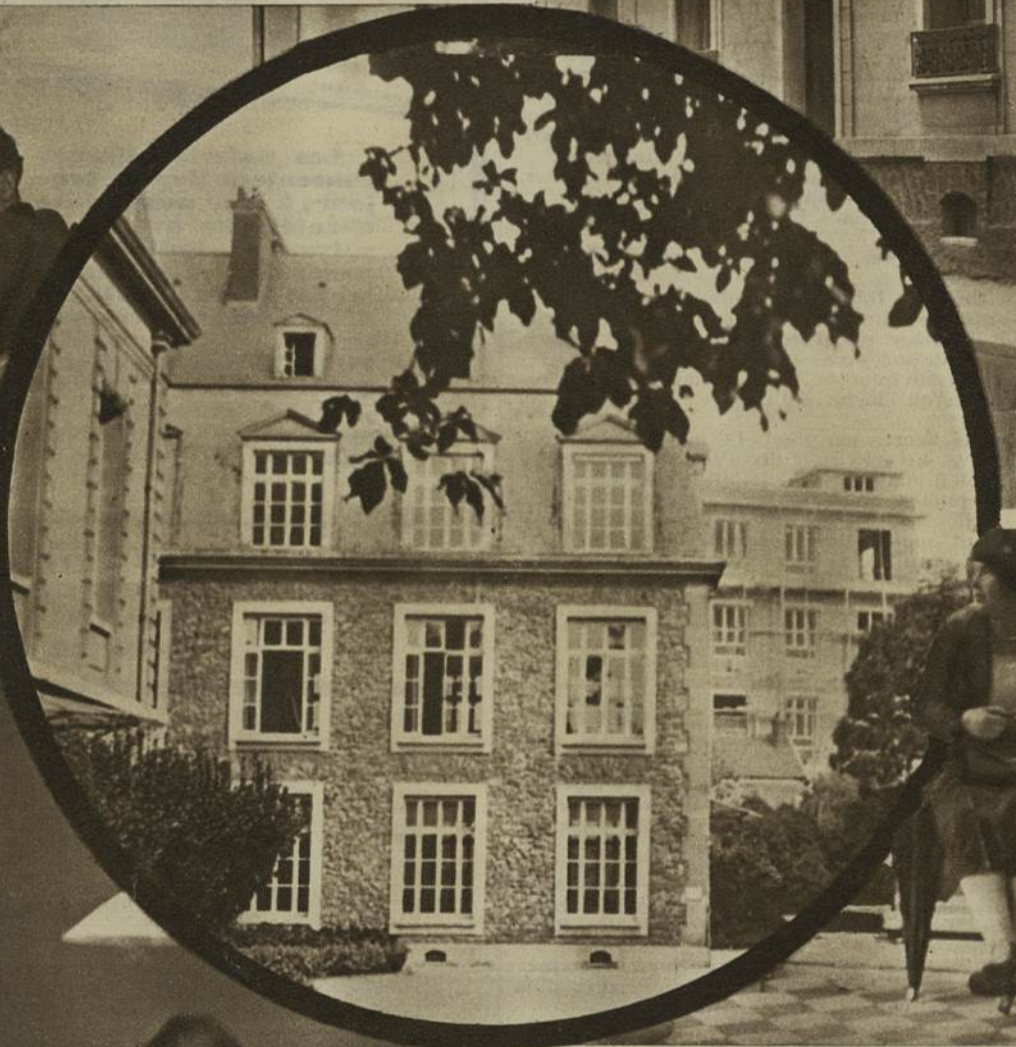
Deux praticiens, le docteur Dujardin-Baumetz et le préparateur de sérum M. Viala, passèrent entre les bancs annonçant à chacun leur verdict. L'image d'un chien au poil sale, à la gueule écumante, passait dans leurs propos comme une vision de cauchemar.

A un homme dont le mollet avait été entamé par des crocs venimeux, un de ces admirables sauveteurs, dit:

La rage ne se déclarera que dans quarante jours. C'est le temps nécessaire pour qu'elle arrive au cerveau. Venez demain. Vous n'avez rien à craindre.

Noémie Lainé chancela sous le diagnostic. — Vous avez été blessée à la lèvre. Treize jours suffiront pour que la rage se déclare. Il faut vous hâter. Mais si vous venez vous faire traiter sans tarder, nous vous guérirons...

Et nous sommes revenus à la pension pour enragés, un peu moins inquiets, pensifs tout de même... Par delà ceux qui m'entouraient, ma pensée se reportait sur un spectacle, dont l'autre jour sur la route de Nice, j'avais été le rapide témoin. L'auto, dans laquelle je me trouvais s'était arrêtée dans un village, où tous les visages étaient convulsés par la peur. On m'avait montré dans le lointain la bête d'apocalypse, un chien dont on voyait le corps bondissant et qui courait à une vitesse folle, comme si sa chair malade n'avait plus de poids. On m'avait montré aussi trois bohémien, des jeunes gens, tous rabouins, que le chien avait mordu au passage, parce qu'ils avaient défendu leur chien contre la bête furieuse. Ils portaient chacun une blessure, l'un au mollet, l'autre au doigt, le troisième à la gorge, morsures dans lesquelles sans tarder, un



Des consultantes attendent d'être reçues par le docteur de service. A gauche: Le pavillon de la rage à l'Institut Pasteur. Au-dessus: Un hôtel pour "mordus"



Une piqûre de sérum et le "mordu" échappera au risque d'une mort atroce.

(Photos Déclive)

Caroline Lepreux se tut. Il semblait que la perte de son chien lui était plus cruelle que la menace qui l'atteignait elle-même.

La mort de l'homme

Cela me rappelle la mort d'un paysan de chez nous, dit Jean Desclaux, en baissant la voix. Cela se passa il y a quelques mois. L'homme, un bûcheron de Saint-Véran, avait négligé une morsure que lui avait faite un chien errant...

« Georges Plisson était d'un village, à côté du mien, où l'on vit six mois sous la neige. L'hiver les maisons sont closes pendant des semaines, parce qu'il est impossible d'en ouvrir la porte, à cause des rafales. Dans ces villages, aux mœurs rudes, les habitants vivent avec les bêtes. Ils s'occupent plus volontiers des bêtes que d'eux-mêmes... »

« Il ne fit donc pas attention à sa morsure et continua sa besogne dans les bois. Un jour sa femme vint nous annoncer qu'il ne pouvait pas se lever. Il était en proie à l'oppression et à la tristesse, comme s'il avait pressenti le danger imminent.

« Je fus appelé et je pensai aussitôt à l'hydrophobie.

« C'était bel et bien la rage. On en eut la certitude deux jours plus tard. Georges Plisson, qui était un des plus joyeux compagnons du pays commença à vivre dans un perpétuel cauchemar. Un frisson parcourait son corps. Ses mains tremblaient. Il avait le regard fixe, la mâchoire serrée.

« Il fut visible quelques heures plus tard qu'il était tourmenté par la soif. Nous lui apportâmes de l'eau. Il poussa des cris de douleur.

— Enlevez ça, hurlait-il. J'ai vu le chien dans l'eau. Il va me mordre.

« Il voyait dans l'eau, la bête cruelle. On se rendit compte au bout de peu de temps qu'il n'osait même plus penser à boire. D'ailleurs il délirait. Il voyait dans son lit des personnes imaginaires. Il entendait sonner des cloches. Sa femme se pencha sur lui. Le frôlement de son souffle le précipita dans un accès de fureur. Il avait peur de l'air. La vue des objets brillants le faisait abominablement souffrir...

« Un jour passa et le lendemain, Georges Plisson fut en proie aux idées vagabondes, comme les chiens fous. Il quitta son lit et voulut sortir de sa maison. On ferma la porte sur lui. Il s'y rua, se faisant des plaies, qui ne paraissaient pas le faire souffrir. Pour s'en rendre maître il fallut le lier, comme une bête, l'attacher à son lit, éviter ses dents et ses griffes, car il voulait mordre et déchirer...

« J'avais demandé qu'on prévint le médecin et l'on avait tardé. Mais chacune des commères avait apporté son remède. L'une lui fit boire une infusion où entrèrent de la rue, de la sauge, des marguerites sauvages, de l'ail et du vin blanc. Une autre faillit l'étouffer en cherchant à lui faire absorber une omelette de douze œufs. Une troisième ne s'arrêtait pas de murmurer les litanies de

mordre aussi. Elle avait été quelques jours avant de savoir par quel mal avait été atteint son compagnon fidèle. Et elle racontait la mort des chiens...

— D'où le chien fou venait-il? disait-elle. On n'a pas su. Ma petite bête quand elle l'a vu, a jappé sur la porte de ma boutique. L'enragé s'est jeté dessus. Puis il est parti, droit devant lui, la langue pendante, sans rien voir et il ne s'est arrêté que lorsqu'un coup de fusil lui a fait éclater la gueule...

« Trois jours après Liton, ma petite bête a perdu sa vivacité et sa gaieté. Elle cherchait l'isolement. Elle ne réussissait pas à trouver le repos. Continuellement elle changeait de position. Continuellement elle manifestait de l'agitation et de l'inquiétude. Cependant elle dévorait son repas. On aurait dit qu'elle avait des visions; il lui arrivait de courir, d'aboyer, de s'attaquer à son ombre.

« Je ne savais pas qu'elle avait été mordue, aussi ne la croyai-je pas atteinte de la rage. Il était d'ailleurs impossible de juger de la gravité de son mal, par son attitude. Elle se reposa un moment, fermant les yeux, penchant la tête. Ses membres se dérobaient sous son corps comme si elle avait été prête à tomber. Ses souffrances triomphèrent enfin de sa fatigue, car elle se redressa comme si elle était assaillie par des fantômes. Elle avait une expression sauvage tandis qu'elle happa un objet à portée de ses dents.

« C'est alors qu'elle me mordit... Je n'y fis pas attention tout d'abord, car dans la soirée, elle vint se coucher sur le lit et jouer avec mes enfants. Je ne connus l'épouvante que lorsque les symptômes plus bruyants de la rage, me donnèrent l'alarme...

« La voix de ma bête changea. Elle devint rauque, voilée, si étrange qu'il est impossible de l'oublier après l'avoir entendue une seule fois. Ce que les vétérinaires appellent le délire rabique commença. L'animal allait et venait en proie à une grande agitation, les yeux égarés, la bouche baveuse, l'aspect farouche et sauvage. Le souffle du vent, la seule perception du bruit, la vue d'un homme ou d'un animal, paraissaient éveiller en lui des instincts féroces. Enfin il prit la fuite et parcourut vingt kilomètres en quelques heures. On l'abattu sur la lisière d'un bois...



Saint-Hubert « O grand Saint-Hubert guérissez-le, soufflez de votre esprit sur le venin et la plaie, que la plaie se ferme, que le venin se dissipe. Miserere. » Une dernière enfin lui présenta un breuvage où il entrèrent de la fiente de chèvre et du vinaigre...

« Enfin il nous demanda de ne plus s'approcher de lui, car il craignait de nous faire du mal. En proie à la fureur il simulait tantôt les aboiements du chien, tantôt les hurlements des loups. Il devenait repoussant et par ses cris et par la bave dont il était couvert. Il déchirait avec ses dents le drap dont il était recouvert, et malgré ses liens, ses ongles pénétraient dans sa chair y laissant de profondes empreintes. Enfin sa voix devint rauque comme celle d'un chien fou... Cela finit à l'arrivée du médecin. Et Georges Plisson mourut car il lui fut administré de telles doses de chloral, afin d'abréger ses souffrances, qu'il ne tarda pas à rendre l'âme... »

Nous restâmes tous silencieux, après cette histoire. Etant donné l'endroit où je me trouvais et les circonstances dans lesquelles je l'entendais, il fallait avoir les nerfs bien solides pour résister à l'angoisse du mal affreux.

Noémie Lainé a imploré:

— Peut-on guérir? Je l'ai rassuré. En se soumettant à temps au traitement préventif de la rage, il est sans exemple qu'on ne guérisse pas de l'incendie des nerfs. En dix ans le sérum antirabique utilisé par l'Institut Pasteur a été injecté à huit mille personnes suspectes de porter la rage. On n'a eu à enregistrer que sept décès. Et encore la mortalité, pendant les quatre dernières années, a-t-elle été nulle...

Mais pendant les derniers moments que je passai dans la pension pour enragés, je ne pouvais m'empêcher de m'interroger. Tous nos paysans savent-ils qu'une morsure insignifiante de chat, de chien, de loup, voire de lapin peut être mortelle? Et ne s'en trouvent-ils pas encore, dans les pays perdus, des Georges Plisson, qui subissent sévèrement les conséquences de leur insouciance et dont on est forcé de hâter la fin, pour leur éviter une souffrance pire que la mort?

Henri DANJOU.

FAITS DIVERS

L'horrible assassinat de Kiki égorgé par son père puis jeté à l'eau



Sur le bord de l'Isère, le fourré d'où le corps de Kiki fut jeté à l'eau.

Lyon (De notre correspondant particulier).

Les assassins d'enfants n'ont jamais trouvé de circonstances atténuantes dans l'opinion publique. Leur crime est le plus monstrueux qui soit. Mais que dire de ceux qui tuent leur propre enfant ? La folie, le délire alcoolique sont les seules explications de ces actes qui échappent à tout raisonnement.

Celui-ci date de quelques mois, mais l'émotion qu'il a causée n'est pas encore calmée, et ce n'est pas sans effroi que l'on en parle encore dans la région.

Aux environs de Grenoble, au Bachel de Meylan, vivaient dans une petite maison isolée, les familles Bippus et Bouille.

M. et Mme Bippus avaient accordé la main de leur fille Colette à Francis Bouille, âgé, au moment de l'affaire que nous allons relater, de vingt-six ans.

Les pauvres gens ne tardèrent pas à se



Le petit Lucien Bouille, dit « Kiki ».

repentir d'avoir accepté cette union: leur gendre buvait et il n'avait pas le vin tendre! Cependant, la naissance d'un enfant aurait dû assagir le paresseux alcoolique. Le 9 octobre 1926 un fils lui naquit. On l'appela Lucien, pour l'état civil, mais lorsqu'on parlait de lui, on le nommait « Kiki ».

Il y a cinq ou six mois que Francis Bouille, sa femme et « Kiki » étaient venus loger dans cette maisonnette déjà ancienne du Bachel de Meylan, posée au milieu des prés avec son potager qui la borde de deux côtés.

Francis Bouille n'était pas souvent là. On ne souhaitait guère, d'ailleurs, sa présence. En dernier lieu, il travaillait au P.L.M., à Chambéry et il venait les dimanches auprès des siens. Les voisins aimaient mieux le savoir loin d'eux.

Et puis, un jour, au cours de son travail, Bouille s'était blessé à une main. On le vit revenir chez lui, sombre, préoccupé.

Le dimanche 22 juin, c'était à Genève la Fête des Fleurs. M. Bippus s'y rendit, invité

par son gendre, M. Gay, qui réside dans cette ville. Les deux femmes étaient donc seules avec l'enfant et cet homme qu'elles redoutaient, mais qu'elles supportaient, espérant, peut-être qu'il s'amendait un jour.

Mme Bouille, près de sa mère et de son enfant qui jouait, chantait, assise sous les saules tassés devant la maison. Son mari, étendu sur son lit, lui cria de l'intérieur:

— Tu ferais mieux de venir te reposer, plutôt que de chanter!

— Non. Je suis bien ici, répondit la jeune femme.

— Eh bien, je vais me promener avec « Kiki ».

On fit la toilette de l'enfant. Sa maman lui passa son plus joli costume, un complet marin, et le gosse partit confiant, la main dans la main de son père.

Ils suivirent le petit chemin creusé d'ornières qui mène à l'Isère et disparurent au loin.

Les heures passèrent. Le moment du repas arriva. Le père et le fils n'étaient pas rentrés. Mme Bippus et sa belle-fille commencèrent à s'inquiéter.

Elles avaient mangé sans appétit et veillaient sous la lampe lorsqu'elles entendirent un pas au dehors, des coups précipités dans la porte et des appels.

— Viens vite! insistait Francis Bouille. Ton enfant va mourir! Je l'ai laissé dans la dernière maison à l'île d'Amour.

Mme Bouille suivie de sa mère se hâta de suivre le porteur de mauvaise nouvelle. Dans la nuit, elles avançaient avec peine, se tordant les chevilles dans les ornières.

Cette promenade nocturne avait quelque chose de lugubre. Les deux femmes pressentaient vaguement un danger, mais elles voulaient aller jusqu'au bout de leur sacrifice pour revoir le petit être qu'elles aimaient tant.

Soudain, Bouille se coucha en travers du chemin. A bout de résistance nerveuse, Mme Bippus s'évanouit. Sa fille parvint à la ranimer. Pendant ce temps, l'étrange père avait disparu.

Les deux malheureuses revinrent au prix d'efforts surhumains jusque chez leurs plus proches voisins, les Giroutru.

Le lendemain, cependant, Mme Bouille recevait deux lettres de son mari. L'une d'elles, il disait:

« Ce n'est pas le petit que je voulais tuer, c'est toi. »

On comprit alors pourquoi il voulait attirer sa femme — et sa femme seule — dans la nuit, au plus épais des fourrés de vernes et de roseaux qui bordent l'Isère, à l'île d'Amour. Son idée fixe de demi-fou le tenaillait. Il s'était débarrassé de l'enfant et exploitait l'angoisse de la mère pour la conduire où il voulait. La malheureuse l'avait échappé belle!

Le lendemain, Mme Bouille s'étant rendue à Grenoble pour déclarer la disparition de son fils, sa mère seule à la maison, vit arriver l'homme de malheur. Il cria, par-dessus le portail bas:

— Ouvrez-moi! Je veux ma casquette!

Mme Bippus, persuadée qu'elle avait devant elle l'assassin de son petit-fils, lui cracha toute sa haine au visage:

— Bandit! Qu'avez-vous fait de mon petit? Alors lui, tranquillement, répondit:

— Vous ne le reverrez pas. Je l'ai tué. J'ai perdu mon chapeau en le jetant à la rivière. C'est pour cela que j'ai besoin de ma casquette.

Et il s'éloigna, à l'aventure, sans but défini, semblait-il.

Il rôda à travers champs et revint de temps en temps près de sa maison. Il accrocha même au portail un papier sur lequel il avait griffonné au crayon des phrases illisibles.

Les gendarmes de Saint-Ismier surveillaient les abords de la demeure. Dans la nuit du mercredi au jeudi qui suivit la soirée tragique, ils entendirent du bruit dans un fourré, près de la maison. Il était deux heures du matin; Francis Bouille avait peut-être voulu tenter une dernière fois d'attirer sa femme au dehors. Une dernière fois, car au petit jour, on trouva son cadavre décapité sur la voie ferrée de la ligne de Grenoble à Chambéry.

Et le soir du même jour, le Rhône déposait un petit cadavre entre deux vorgeuses, à la Voulte (Ardèche). L'enfant portait au cou, à droite, quelques estafilades comme si le bourreau, aux prises avec sa victime qui se débattait, n'avait pu, du premier coup, commettre son crime. Et puis, à gauche, une terrible entaille qui ouvrait la gorge et sectionnait le cou à demi. La lame avait pénétré jusqu'à la colonne vertébrale.

J. BARRAUD.

1.000 idées pour votre intérieur dans l'album illustré des GALERIES BARBÈS

35 B^{is} Barbès Paris. 18^e



Grandes facilités de paiement accordées sur demande.

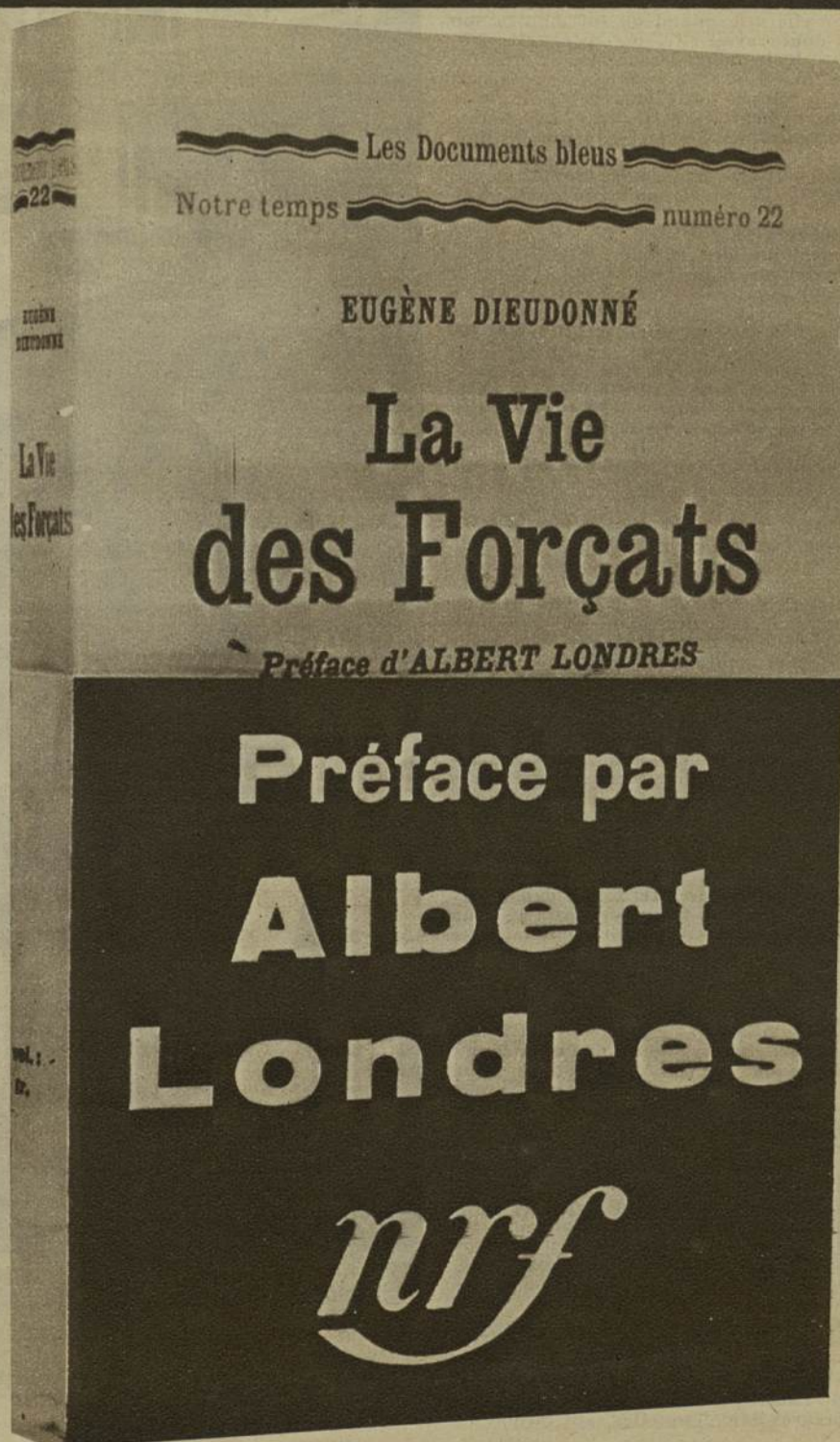
Les Galeries Barbès consentent depuis toujours à leur nombreuse clientèle les avantages suivants: Bulletin de garantie, remboursement de vos frais de déplacement, livraison ou expédition rapide, FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE pour toute la France, garde sans frais des mobiliers achetés.

BON pour un album GRATUIT
Remplir et adresser ce bon sans engagement de votre part aux GALERIES BARBÈS 35, Boulevard Barbès, PARIS-18^e

276

Si vous préférez ne pas découper le bon ci-dessus, spécifiez dans votre lettre que vous demandez l'album 276 en vous recommandant de "Déetective".

GRAHAM SETON
LE PLAN
W
Roman de guerre et d'espionnage traduit de l'anglais
ÉDITIONS DES PORTIQUES - 12 fr.



AU NOM DE LA LOI!

IV. Sandra la Madeleine

MÉDÉE descendit d'un taxi les mains libres. Et avant que les deux inspecteurs qui devaient l'encadrer eussent sauté à leur tour il se trouva seul sur le trottoir, comme délivré. Une seconde il regarda le quai presque désert, les berges, la Seine. Peut-être eut-il la tentation de foncer droit devant lui, de tenter sa chance. Ses jarrets, inconsciemment se raidirent pour l'élan puis brusquement ploèrent. Il venait d'apercevoir, à quatre mètres de lui, l'inspecteur Clamart qui le guettait, la tête rentrée dans les épaules, un mauvais sourire à la bouche, les mains dans les poches. Amédée dit bonjour d'un geste et attendit ses gardiens.

Avec eux et Clamart il entra dans l'Institut médico-légal. Dans un couloir ils croisèrent une femme en cheveux qui pleurait et trébuchait presque, soutenue par un garde. Quand ils arrivèrent dans les cryptes le froid brutal, le froid scientifique le prit à la nuque. Ils entrèrent dans une chambre aux murs de mosaïque blanche. Quatre hommes étaient penchés au-dessus d'une table de marbre. Deux portaient de longues blouses. Amédée reconnut les autres de dos : Lancelot et Ludovic.

En entendant marcher ils se relevèrent et s'écartèrent brusquement. Clamart prit le prisonnier par les épaules et le poussa devant la table. Le Bordelais clignait des yeux pour garder son sang-froid, pour gagner du temps, pour tenir le coup. Il vit d'abord deux pieds, énormes, blancs, nus, et une rigole de sang noir qui courait au bord de la table.

Lentement il leva les paupières. Les jambes lui apparurent, puis le ventre gonflé, la noitrine ouverte soigneusement par le bistouri, puis le visage boursoufflé. La bouche était ouverte et un des yeux avait jailli en partie de l'orbite.

— Eh bien! tu le reconnais? demanda Lancelot.

Amédée se mordit une lèvre, se pencha vers le cadavre et réussit, le fixant, à ne pas le regarder.

— Non, dit-il, je ne le connais pas. Au ton, à l'équilibre de la voix, Lancelot comprit que l'effet était manqué et qu'il fallait bien autre chose pour troubler le Bordelais. On le ramena à la Santé et à la fin de l'après-midi le chef de la brigade spéciale le fit emmener une dernière fois dans son bureau.

Amédée, lui dit-il, tu joues un jeu ridicule. Je te croyais plus fort que ça. D'ailleurs tout ce que tu peux dire ou taire ne m'intéresse plus. Un juge d'instruction est commis, M. d'Aguessant. Dans une heure tu n'appartiendras plus qu'à lui. J'ai achevé de composer ton dossier que

je vais lui communiquer. Ça l'intéresse, de savoir ce qu'il y a dans ce dossier?

— Non, dit le Bordelais.

— Bon. Je m'en doutais. Eh bien! je vais te le dire quand même. Il y a que le cadavre repêché quai de la Tournelle est mort depuis dix jours, c'est-à-dire à peu près depuis le jour où l'agent Boulard a retrouvé, passage Davy, ton taxi taché de sang. Qu'il a été assassiné d'un coup de revolver tiré derrière l'oreille gauche. L'identité a établi que la balle que l'on a retrouvé dans la tête a été tirée par le browning retrouvé aussi passage Davy. Elle a fait encore mieux, l'identité. Malgré la décomposition elle a réussi à relever les empreintes digitales du mort. On a cherché dans les fiches et on a trouvé la bonne. La voilà.

Amédée leva ses mains enchaînées, prit le carré de carton. Il vit les deux photographies anthropométriques, les empreintes digitales et la note d'identité : René Ozoto dit le balafre, né à Alger, trente ans. Se dit danseur. A été condamné quatre fois pour violences et trafic de stupéfiants.

Le Bordelais rendit la fiche.

— Je ne sais pas qui c'est, répéta-t-il.

— Farceur! c'exclama Lancelot.

Et il reprit :

— Il y a aussi dans ce dossier que tu connaissais bien Ozoto, qu'il ne t'a guère quitté pendant deux mois, qu'on l'a vu la dernière fois avec toi, deux jours avant l'affaire. Qu'est-ce que tu en dis?

— Je ne répondrai plus maintenant qu'en présence de mon avocat, dit Amédée.

Les trois policiers riaient bruyamment.

— Choisis le bon, ricana Lancelot. Tu seras interrogé par le juge demain. Je crois pouvoir l'affirmer qu'il l'inculpera de complicité d'assassinat et peut-être d'assassinat tout court.



Le chef de la brigade mondaine donne des ordres à ses collaborateurs.



ces anormaux qu'il exécutait. Il comprenait. Sa collection de photographies et de films pornographiques était célèbre.

Il n'avait pas son égal à la Préfecture pour composer un menu. Lancelot, ébloui, ne parla pas de tout le repas. Le meilleur orchestre de tango de Paris attendrissait encore l'atmosphère. Ils en étaient aux liqueurs lorsqu'une femme vint brusquement s'asseoir à leur table. Elle avait une robe du soir dans laquelle jouait un corps souple, une chair un peu lasse et tiède de professionnelle de l'amour. Ses yeux verts étaient immenses et dévorés en partie par la pupille élargie. Sa voix était saccadée, fiévreuse.

— Vous m'offrez un verre? Lancelot se renfrogna. Violine sourit et fit signe que oui. La femme le regardait fixement.

— Je vous connais. Où nous sommes-nous rencontrés déjà? Ah! j'y suis. Vous êtes un copain de Mado.

Violine ne connaissait pas de Mado. Il n'en fit pas moins un geste d'assentiment. La fille se pencha, ardente.

— Alors, si tu es un copain, tu peux me sauver. Il me faut de la coco, tu comprends, il m'en faut. J'ai fichu le camp de chez mes parents, depuis deux ans je fais la putain à cause de ça, parce qu'un jour une amie m'en a fait goûter. J'étais fiancée avec l'homme qu'elle aimait, un officier de marine. Elle n'a trouvé que ce moyen de le détacher de moi, en me faisant déchoir, en me dégradant. Ça été vite fait, d'ailleurs. Quand j'ai voulu réagir, il était trop tard, mes parents m'avaient chassée, lui était parti, je n'étais plus qu'une épave. Aujourd'hui j'ai appris par hasard leur mariage, à eux, elle qui m'a jetée à la bête, lui qui ne m'a pas assez aimée pour me sauver. Alors il me faut être tout à fait saoule, cette nuit, pour ne pas avoir la tentation de courir à la Seine.

(Suite page 11.)



(Photos Détective)

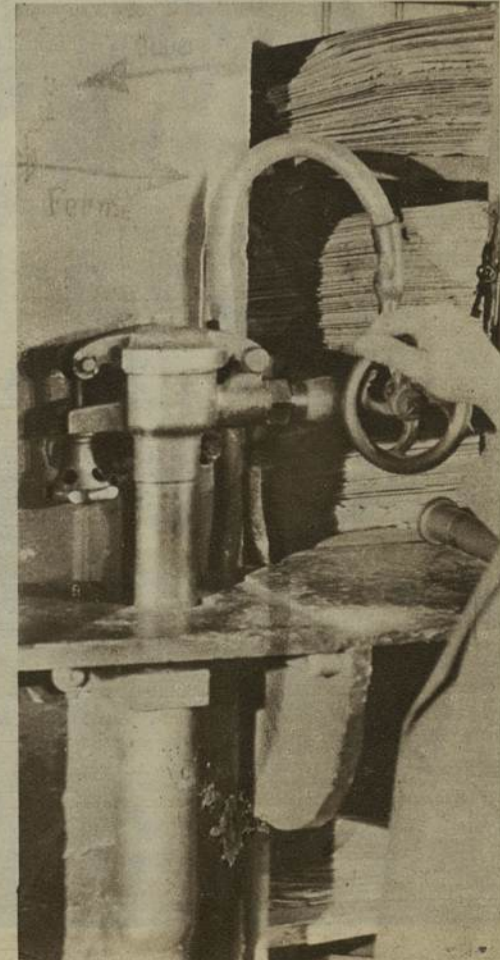
Toutes les fiches des garnis sont recueillies à la Préfecture et rangées par ordre alphabétique.



Le bureau des inspecteurs de la brigade mondaine.

— Les preuves? lança le Bordelais. — Ecoute, dit Lancelot redevenu grave, il n'y a pas un jury en France qui t'acquittera avec ce qu'il y a dans ce dossier.

Le commissaire Violine, chef de la brigade mondaine, des mœurs et des garnis, dina ce soir-là avec Lancelot dans un restaurant de Montparnasse. Violine, dilettante et cultivé, faisait de la police en curieux, en amateur, comme s'il y cherchait sans cesse une émotion esthétique. Sa fonction, sa fréquentation professionnelle des milieux les plus tarés de Paris avaient augmenté encore son scepticisme narquois. Il en était arrivé à une sorte de sadisme. Un jour, au cours d'une descente dans une maison de rendez-vous, il tomba sur une scène étonnante. Dans une pièce discrète, trois vieillards flagellaient trois petites filles pendant qu'un éphèbe au corps pâle et nu était attaché, crucifié contre le mur, les pieds ne touchant plus le sol, les bras écartés, solidement lié à des crochets par les poignets et les chevilles. Le commissaire fit emmener les vieillards et les flagellées quai des Orfèvres, sortit le dernier en refermant les portes et feignit d'oublier le crucifié qui hurla toute la nuit et ne fut délivré qu'au matin par la femme de ménage. C'est lui qui traqua le pédéraste, fit fermer l'un après l'autre tous les cabarets où des garçons à la barbe épilée dansaient en tutu et s'asseyaient vêtus de robes pourpres sur les genoux des clients et se faisaient appeler Messaline ou Ninon. Il fit disparaître aussi de Paris les cinémas « spéciaux ». Mais il n'avait pas de mépris pour ces dépravés,



L'appareil pneumatique au moyen duquel on envoie les fiches et les notes, des salles de classement aux bureaux de la brigade.

CHAQUE année, à l'époque où les sous-bois verdissent, où les fleurs jettent leurs notes claires et leurs senteurs exquises, à l'époque où s'installent l'amour et la poésie, on voit, en funèbre opposition, les accidents d'automobiles se multiplier, et s'allonger la liste des morts.

Des techniciens du tourisme, des fervents de la statistique s'éveillent et font d'impressionnants calculs.

Ils vous disent que les quatre dernières années ont couché sur les belles routes de France 8.223 cadavres.

Chiffres, impressionnants, mais qui ne sont rien en regard de ceux que les statisticiens négligent : les chiffres des assassins de la route, les chiffres de ceux qui tuent et qui, leur crime accompli, s'enfuient éperdument, traînant parfois derrière leur auto sanglante, un bras détaché, une jambe arrachée au corps du malheureux qu'ils viennent d'accrocher ou portant encore sur leurs roues, sur leurs marchepieds, des débris de cervelles, des traces de sang.

Ceux-là, qu'on nomme les " chauffards " ont une histoire, plus sombre et plus tragique mille fois que n'importe quelle histoire criminelle.

Le malandrin a l'excuse d'une éducation imparfaite, sinon inexistante; il a l'excuse d'être rejeté de la société par d'inoxorables lois; il a l'excuse d'être souvent — fils d'alcoolique ou de dégénéré — irresponsable de son crime; il a l'excuse de la faim qui le serre aux entrailles, qui vrille ses tempes et il frappe dans la nuit de la rue déserte, dans la nuit de sa conscience obscure...

L'autre — le chauffard — opère avec des mains gantées, avec une intelligence lucide. Il écrase, le sait; il évalue exactement son geste et il s'enfuit, sans se soucier de laisser derrière lui un mort, c'est-à-dire une mère, une femme en pleurs, des enfants dans la misère, une amante qui, jamais plus, jamais plus ne serrera dans ses bras moites d'amour, celui qu'elle aimait tant, qui était tous les rayons de son espoir, toute sa vie...

Il fuit lâchement, par peur d'une responsabilité judiciaire qui peut se traduire péuniairement par de gros dommages-intérêts; il fuit parce qu'on l'attend à un rendez-vous d'affaires ou à un rendez-vous d'amour; il fuit parce qu'il craint les " embêtements ".

HALTE AUX C

Comment on devient chauffard

Quel que soit son caractère dans la vie courante, l'apprenti chauffard a une âme timide; il va sur le ruban du chemin en titubant à la façon d'un enfant ou d'un ivrogne.

Il suffit d'un vrombissement pour qu'il perde la notion de la direction et se lance comme un fou contre un mur qui borne un champ, contre la porte d'un cimetière de campagne, ou simplement contre un " Sully " du bord de la route nationale.

Supposez qu'au lieu de heurter un mur, une porte ou un arbre, il ait écrasé une brave femme qui traversait, un seau à la main, le chemin vicinal où, par erreur, il s'était engagé. Alors, alors, notre homme perd la tête!

Sa main serre le volant, son pied presse l'accélérateur. Ses réflexes n'obéissent qu'à un instinct secret. Il fuit, il vole, il s'envole; les pneus touchent à peine le bord des ornières, il file droit comme un coureur sur l'autostrade accomplissant des prouesses qui stupéfient les professionnels; il s'évade d'un monde dangereux, il voudrait être à cent lieues de l'accident; il voudrait changer de pays en une randonnée.

Mais ses nerfs s'apaisent, son pied se fait moins lourd, la voiture stoppe. Il ose descendre et marcher un peu autour de la stupide machine — car il n'avouera jamais, lui, son insuffisance; il n'accusera que la fatalité ou sa victime — et regardera furtivement le capot.

Horreur! Un cadavre est attaché là, à l'avant de sa six chevaux. Il a durant une heure, durant 50, 60, 80 kilomètres entraîné ce pauvre cadavre déchiré.

Horreur! S'il ne fuit pas à nouveau et ne remonte dans sa voiture, la colère le prend. Il est prêt pour un nouvel accident, un nouveau meurtre.

L'apprenti pleure, souvent sur sa victime; le voleur d'auto devenu chauffard ne plaint jamais ceux qu'il massacre au long de ses courses effroyables.

■ ■ ■

Pourquoi volaient-ils des autos, ces gaillards à casquette qui remplirent, il y a tout juste deux ans, les journaux de leurs exploits?

Il faudrait interroger les habitants de Vanves, de Malakoff, de Bicêtre et d'Ivry pour connaître tous les secrets de leur industrie.

Les uns, jeunes mécanos en rupture d'état, désiraient étonner de petites amies banlieusiennes et leur offrir des promenades qui les menassent en forêt et jusqu'à Dieppe; les autres revendaient tout simplement tout ce qui se pouvait détacher de la voiture; d'autres enfin, fournissaient à des compagnons de la haute cambriole un instrument de travail rapide, puissant, silencieux.

Et ce sont ces derniers qui deviennent aisément des chauffards, de dangereux chauffards pour qui le piéton n'est pas beaucoup plus qu'un toutou, une poule égarée.

Ils ont enlevé à l'heure de l'apéritif une Rolls avenue de la Grande-Armée, et il faut qu'ils soient à Orléans avant la nuit noire pour y rencontrer des compagnons avec qui une expédition sera tentée.

Il s'agit de cambrioler une villa aux rives de la Loire.

C'est un pays agricole que l'Hurepoix, la Beauce, l'Orléanais. Les routes y sont couvertes de carrioles sonores et d'autos de transport. La Rolls, plein gaz, fulgure parmi cette presse. Qu'un malheureux gendarme s'arrête, la bicyclette à la main, au bord du fossé pour conseiller la prudence: c'est un homme perdu. D'un coup de son aile vernie la Rolls balafre le malheureux.

Le lendemain, on lit dans les journaux locaux: « le gendarme X... de la brigade d'Orléans a été grièvement blessé par une auto qui ne l'avait pas aperçu ».

On a vu de ces hardis gaillards renverser

une moto inquiétante, un side-car de la surveillance des routes et même une camionnette, en 1922, sur la route de Fontainebleau.

Faut-il rappeler les exploits de la célèbre bande à Bonnot?

Le plus habile, le plus hardi, le plus ahurissant des chauffards, ce fut bien Bonnot! Son habileté à tourner au frein, à rouler sur deux roues en des virages effarants, son art d'utiliser la voiture à la façon d'un bétail, d'un tank, n'ont pas été égalés encore. Les archives de la police parisienne en ont témoigné ici-même.

■ ■ ■

Il n'y a pas longtemps, sur la route de Versailles, non loin de Saint-Cyr-l'École, un homme réparait sa voiture; sa femme était demeurée sur les coussins; sa fille allait et venait sur les revers du chemin. Les innombrables voitures qui rentraient à Paris passaient avec de gais rincements sur la patinoire luisante de la chaussée.

Des chants retentirent. Une forte limousine s'avancit à grande allure. Son chargement joyeux d'hommes et de femmes fêtaient l'anniversaire de l'un d'entre eux.

Le chauffeur qui réparait ne releva pas longtemps la tête. Il venait de Chartres avec les siens et désirait rentrer à Paris d'assez bonne heure.

Et soudain la grosse voiture arriva, elle semblait chanceler un peu malgré sa vitesse. D'un coup de garde-boue, elle enleva la voiturette arrêtée et le malheureux courbé sur son moteur.

Un grand bruit de ferraille; des cris épouvantés; cent mètres plus loin la masse hétéroclite et hurlante formée par les deux véhicules s'arrêtait enfin.

Il en coulait du sang comme d'une futaie blessée.

Le chauffeur, qui respirait le vin, se traîna sur la route avec des cris fous. Il avait fait une dizaine de victimes parmi lesquelles le directeur de la succursale d'une grande banque de Chartres, celui qui s'efforçait de dépanner sa voiturette, un peu avant.

La fille de ce dernier, qui avait assisté à ce drame, déchirait la campagne de ses appels affreux.

■ ■ ■

L'exemple est venu de haut. Avez-vous oublié ce député des bords de la Loire, M. Chavagnes, membre influent du Parlement et de la Ligue de la République qui, un soir, à l'entrée d'un village de sa circonscription accrocha un paysan, descendant de sa tapisserie. L'homme fut tué; M. Chavagnes s'enfuit. Il fut reconnu par ses électeurs; il fut mis en accusation, condamné en correctionnelle. Ayant fait appel, il fut condamné encore. Il ne fut pas réélu depuis. Sa carrière politique qui s'annonçait brillante fut brisée ce soir-là parce qu'il eut, un instant, la mentalité du " chauffard ", l'atroce perversion intellectuelle du lâche qui fuit ses responsabilités; parce qu'il n'eut pas le ressort moral, la classe de l'âme qui lui eussent



La rencontre fut brutale entre le motocycliste et l'auto. Le motocycliste fut tué.



A l'endroit propice, près d'un passage à niveau, des gendarmes, mousquetons au poing, guettent le chauffard.



La maréchaussée note les indications portées sur la carte grise

(Photos Détective)

Le chauffard s'enfuit sans se soucier du sort de sa victime. Se doute-t-il que dans dix minutes,

CHAUFFARDS !

dicté l'arrêt aux pieds de sa victime, la douleur devant le sang qui coulait et la tendresse qui fait pleurer d'abord, puis voler au secours de celui qu'on a mutilé involontairement.

Ce soir-là, M. Chavagnes craignit de perdre son mandat, en se révélant l'écraseur involontaire. Il perdit bien davantage en s'enfuyant : il perdit l'honneur et la liberté.

Navarre, le célèbre aviateur, était un autre type de "chauffard". Lui, s'était acharné contre les agents qu'il n'aimait pas.

Parfois il montait avec sa voiture sur un refuge où guettait un agent. Il pointait rageusement contre l'agent, le renversait et s'enfuyait avec, dans le cœur, la joie, l'orgueil sadique d'avoir dégringolé un flic.

Mais comme il repartait bientôt au front pour y abattre des avions ennemis, comme d'innombrables décorations constellaient sa poitrine d'assassin, les autorités fermaient les yeux sur les crimes de cet enfant sauvage, en permanente révolte contre la police.

J'ai connu un autre type de chauffard, le plus odieux peut-être.

C'était près de Rambouillet, voici quelques années, sur la petite route qui, du village de Greffiers, mène au château de Saint-Rémy-les-Landes.

Un automobiliste accrocha un piéton, le renversa. L'homme tomba la tête sur l'érou de la roue arrière ; son veston s'accrocha ; il fut traîné et quand l'auto s'arrêta, la victime avait cessé de vivre. L'automobiliste envisagea froidement la situation : s'il continuait sa route, en laissant derrière lui ce cadavre, ce témoin, des gens viendraient plus tard qui diraient : — Nous avons vu passer telle auto, de telle couleur. Peut-être pourraient-ils prendre au vol ou le signalement du chauffeur, ou le numéro de l'auto. Il passe si peu de véhicules sur ces chemins vicinaux que ces gens-là seraient de précieux indicateurs, des accusateurs même.

Alors, une idée diabolique germa dans son cerveau ; il vit que, sur sa droite, au bord du chemin, une meule de blé étendait son ombre jusque sur la route.

Il y porta le cadavre ; il fit un trou dans le bas de la meule, y incorpora sa victime. Il avait dans son auto un bidon d'essence ; il en arrosa la mort et y mit le feu ; la meule flamba et le cadavre se consuma presque entièrement.

Tout d'abord et durant plusieurs jours, la police crut qu'il s'agissait soit d'un crime, sans soupçonner celui d'un chauffard, soit d'un accident. Elle crut que le pauvre diable avait jeté une allumette enflammée dans la paille sèche, en fumant une cigarette, puis qu'il s'était endormi et qu'il était mort là, asphyxié.

Mais un policier perspicace soupçonna l'atroce vérité. L'enquête fut reprise, le "chauffard" arrêté après trois mois de recherches, alors qu'il avait repris depuis longtemps sa bonne humeur, son labeur facile et sa joyeuse vie.

Une autre fois, le "chauffard" ne put survivre à son crime.

Rongé de remords, il se pendit dans son grenier. Personne ne l'avait soupçonné. Dans sa poche, on trouva une lettre dans laquelle il expliquait son acte criminel.

■ ■ ■

Ces catégories de chauffards exécrables, rendent dangereuses les routes. Ce sont, si l'on peut s'exprimer ainsi, les chauffards purs. Il en est d'autres inno-

brables, à qui l'on cherche des circonstances atténuantes ; ils n'esquivent pas leurs risques. Ils sont généralement fortunés.

Mais quoi ! Ne faut-il pas les défendre contre eux-mêmes ?

Le docteur dont la voiture s'est retournée près de Concots, dans le département du Lot, il y a 15 jours, a payé cher son désir d'étonner peut-être un ami par son habileté ou son avidité d'être, pour les populations paysannes, un fulgurant personnage.

Il venait de Lyon et se rendait avec deux compagnons de voyage en Périgord. Sa voiture se retourna. Sa femme, projetée hors de la voiture, assista à l'atroce spectacle que voici : l'essence se répandit et s'enflamma. Le médecin lyonnais et son compagnon, pris sous la voiture, sentirent le feu les joindre, les dévorer.

Les villageois accourus furent empêchés par les explosions et les flammes de s'approcher des malheureux automobilistes qui périrent carbonisés.

Que la femme qui a assisté à ce spectacle monte jamais dans une voiture sans souffrir, m'étonnerait. Il me semble qu'elle entendra jusqu'à la mort les paroles de son mari agonisant :

— Maintenant, dit cet homme, ayons une âme stoïque...

La grandeur de ce mot ne peut faire oublier l'atroce supplice que les chauffards se préparent.

La chasse aux chauffards

— Mon commandant, on nous prévient qu'un motocycliste vient d'être renversé par une auto sur la route de Creil, L'écraseur s'est enfui en auto.

— Bien ! barrez immédiatement avec votre brigade le passage à niveau de Valdampierre.

Le commandant de la subdivision de l'Oise raccrocha le téléphone et le décrocha de nouveau.

— La poste ! Officiel. Donnez-moi tout de suite Mérie, Creil, Senlis, Clermont.

En dix minutes, le département se trouva fermé. Pas une route, pas un passage à niveau qui ne fût gardé par les gendarmes armés de mousquetons, le barrage circulaire était établi. Le Coudray, Gisors, Chaumont-en-Vexin, Méru, Neuilly-en-Thelle, Creil, Senlis, alertés, formaient maintenant un mur de poitrines infranchissable.

Presque en même temps, le barrage vertical, le barrage horizontal s'établissaient.

Le "chauffard" pourrait tourner des heures comme une mouche prise dans un gobe-mouches, il succomberait fatalement. Chaque minute qui passait, resserrait l'étreinte. Chaque minute faisait surgir d'un poste de gendarmerie, deux, trois, quatre hommes armés de mousquetons qui couraient, qui volaient, à bicyclette, en auto, pour fermer un passage, boucher un carrefour, barrer un chemin.

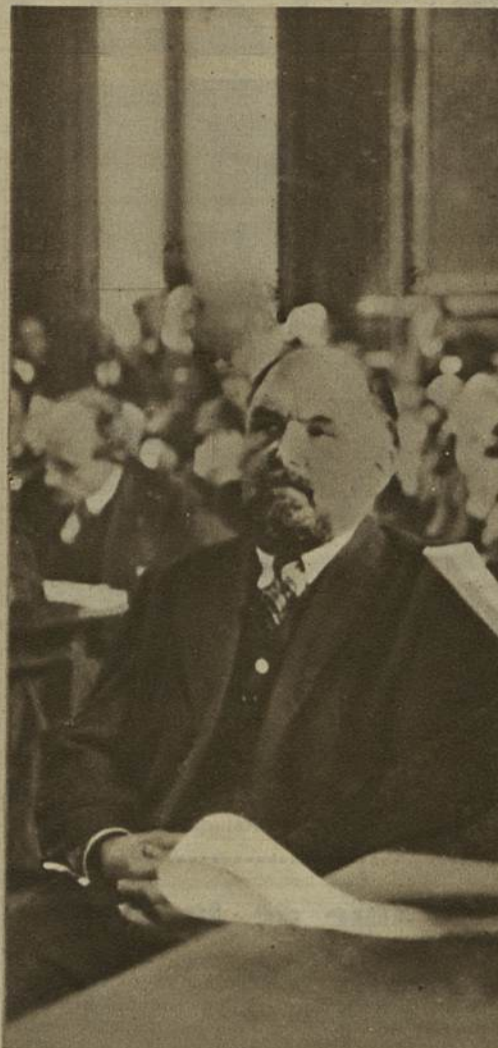
Dans ces cas-là, le chauffard n'échappe au réseau tenu qui se resserre de plus en plus sur lui qu'à la condition d'avoir un complice non loin du lieu de l'accident et d'y venir, à toute allure, garer sa voiture meurtrière, d'y venir garer son forfait.

Alors, en cette éventualité, l'enquête commence.

L'enquête avec tout ce qu'elle comporte de hasards, de déboires mais de chances aussi ; l'enquête avec la dénonciation ; l'enquête avec les remords qui font perdre l'appétit au "chauffard", qui fait dire au village, lorsque l'accident y est connu :

— Ça ne serait-y point lui, l'écraseur ? Il a une drôle de figure depuis deux jours ; qui fait que des curieux examinent la voiture, y remarquent des tâches suspectes et préviennent alors la police.

L'enquête qui amène la police, par chance, jusque dans un café de Chantilly où s'est



M. Chavagnes, ancien député, qui fut condamné à la prison, pour délit de fuite.

réfugié un "chauffard" sorte d'hercule qui, ayant écrasé deux cyclistes, avait traîné sous sa voiture les débris des bicyclettes à une telle allure qu'elles « faisaient feu sur la chaussée » dirent les témoins.

Lorsque, poursuivi, rejoint dans Chantilly, il nia, on trouva encore adhérents à sa voiture des morceaux de rayon, des morceaux de pédale.

L'enquête heureuse qui, de la route de Senlis, conduisit un jour un gendarme jusqu'au champ de courses de Compiègne.

Près du motocycliste écrasé, le gendarme avait trouvé une poignée de portière. Il la mit dans sa poche. Il savait que ce jour-là, il y avait des courses de chevaux à Compiègne. Il eut l'idée que le "chauffard" pouvait y être. Il s'y rendit.

Là, aidé de plusieurs collègues, il examina toutes les voitures, une à une. A une seule, il manquait la poignée d'une portière. Vive ! il s'assura qu'il s'agissait bien de celle qu'il venait de ramasser là-bas, sur la route de Senlis, près du cadavre.

Alors, il n'eut plus qu'à attendre le propriétaire de la voiture qui ne nia pas longtemps.

Le hasard, mais aussi, mais surtout la police de la route, une organisation rationnelle des barrages, l'intelligence et le dévouement de ce corps d'élite que constituent les gendarmes, voilà qui mettent à la raison, chaque année, plus des deux tiers des criminels écraseurs.

■ ■ ■

Le "chauffard" mourra lorsqu'il sera convaincu que tout est mis en œuvre pour obtenir son arrestation et que — chaque fois que son forfait aura été connu assez vite — il viendra donner contre l'inexorable barrage des gendarmes ; quand il saura que, déjà, sur dix "chauffards", deux à peine échappent au châtimement.

Le "chauffard", ce criminel bien élevé, ce criminel intelligent, comprendra très vite que si la Société n'a pas confiance en son cœur sans flamme, elle s'appuie solidement sur le farouche dévouement des policiers de la route qui, armés d'un mousqueton, surgissent brusquement d'un fourré, d'un repli de terrain, de derrière un arbre et crient à l'assassin : « Halte-là ».

Marius LARIQUE.

Un arbre a arrêté de façon tragique la course folle d'un conducteur téméraire.



PETITES CAUSES



M. Charles Hartmann, alsacien d'origine, naturalisé américain, avait été condamné à mort par contumace, en 1918, pour « intelligences avec l'ennemi ». Or l'auteur des faits incriminés avait tout simplement volé les papiers de M. Hartmann qui ne pouvait être rendu responsable de crimes où il n'était pour rien. M. Hartmann est revenu d'Amérique pour se présenter devant le Tribunal militaire de Paris qui l'a réhabilité par un arrêt d'acquiescement motivé.

Le prix d'une gifle

Joseph Lamble, représentant de commerce, 26 ans, est, semble-t-il, d'une correction parfaite. Il s'assied sur le banc des prévenus libres, à la XIV^e Chambre correctionnelle : l'attitude est excellente, ni prétention, ni humilité douteuse ; mais il a l'air bien ennuyé et cela se conçoit, même lorsque le président s'appelle M. Noël, excellent homme, revenu à la profession judiciaire après avoir occupé au Sénat le siège qu'il céda à M. Raymond Poincaré.

M. Joseph Lamble est poursuivi parce qu'il a giflé Mme Drogatopoulos ; il l'aurait, de plus frappée à coups de pied, mais ceci n'est pas très sûr ; il s'en défend, la plaignante l'affirme.

Quoi qu'il en soit, on s'étonne que M. Lamble ait commis un acte de violence ; il s'excuse, mais il prie le tribunal de comprendre les raisons de sa colère : Mme Drogatopoulos, qui lui sous-louait une chambre et qui depuis trois semaines voulait se débarrasser de lui pour réaliser une sous-location plus fructueuse, l'a accusé mensongèrement d'avoir volé une ampoule électrique. Telle est sa version.

M. Joseph Lamble n'a pu dominer ses nerfs ; il a frappé ; il le regrette, mais il demande aux magistrats d'avoir pitié de lui.

« Madame Drogatopoulos » appelle l'huissier-audencier.

Une petite femme, brune, fardée, s'approche de la barre, en minaudant... Elle fait le récit de la scène tragique, parle de ses souffrances, assure « ces messieurs » qu'elle a subi un énorme préjudice.

M^e Pinganaud (avocat de M. Lamble). — Le certificat médical qui est au dossier ne mentionne que des contusions minimes et fixe à quinze jours — pas davantage — la durée de l'incapacité de Mme Drogatopoulos.

M^e Gosland (avocat de Mme Drogatopoulos). — Ma cliente se constitue partie civile. Elle demande par provision, 5.000 francs de dommages-intérêts.

M^e Pinganaud. — Pas plus ?

M^e Gosland. — En attendant le reste, car le certificat médical dont vous parliez a fait des réserves sur les complications qui pouvaient se produire ; or, ces complications se sont produites ; une opération paraît nécessaire.

M^e Pinganaud. — L'opération que vous tentez de réaliser sur le dos de mon client, en formulant une demande d'indemnité aussi excessive...

M^e Gosland. — Pas du tout : je prie le tribunal de désigner un médecin-expert qui déclarera si l'opération que nous redoutons est nécessaire ou non.

M^e Pinganaud. — M. et Mme Drogatopoulos sont des spéculateurs ; ils spéculent toujours et sur tout. Aujourd'hui, ils veulent réaliser un bon coup.

Mme Drogatopoulos. — Je veux être indemnisée et cette prétention n'a rien d'excessif : la note des dépenses est minutieusement établie.

M. Drogatopoulos, qui est assis à côté de sa femme, sur le banc de la partie civile, agite la note.

M^e Pinganaud. — Bonne plaisanterie ! La note s'élève à 1.105 francs ; j'y relève l'achat d'une sonde et d'autres appareils qui ne semblent pas avoir été nécessités par la gifle de mon client... (Hilarité.)

La tribunal décide qu'il n'y a pas lieu d'ordonner une expertise ; il condamne M. Joseph Lamble à 25 francs d'amende et à 1.000 francs de dommages-intérêts envers Mme Drogatopoulos.

Drame de la peur

« Ainsi — demande le président Audièvre à M. Sizorne — vous aviez pris, le 28 juillet un taxi « pour rentrer chez vous, au Kremlin-Bicêtre ; il était une heure du matin. Lorsque, étant « arrivé à destination, vous avez fait stopper la « voiture, au moment où vous sortiez votre porte-« feuille, le chauffeur Drevet et son camarade « Richez qui était assis à ses côtés vous ont « assommé et ont tenté de vous prendre votre « portefeuille ? »

M. Sizorne. — Positivement ; par bonheur, les agents sont arrivés...

Dans le box des détenus, à la 13^e Chambre, Henri Drevet et Léon Richez font de grands gestes de protestation.

Le Président (aux deux inculpés). — Vous avez voulu lui prendre un peu plus que le compteur ?

Henri Drevet. — Monsieur n'a pas voulu payer ; le compteur marquait 8 fr. 50 ; il a trouvé que c'était trop cher... alors, on lui a demandé 5 francs et on lui a dit que ça serait suffisant, vu que nous rentrions à Juvisy ; et que c'était sur notre chemin...

Le substitut Hurlaux. — L'agression m'a tout l'air d'avoir été préméditée. D'abord, pourquoi étiez-vous deux sur la voiture ?

Léon Richez. — On travaille à deux sur ce taxi et on se partage le temps à tour de rôle.

Le président. — Ceci n'explique pas pourquoi vous avez assommé votre client.

Henri Drevet. — Monsieur a articulé des paroles incompréhensibles ; il a mis les deux mains dans ses poches et comme j'ai déjà reçu un coup de feu dans la figure, sur la route de Meaux, il y a deux mois, j'ai eu peur...

Un gardien de la paix assista de loin à la scène.

L'agent. — J'étais de service cette nuit-là : j'ai entendu ces mots : « S'il ne le donne pas, crève-le », puis le bruit de la chute d'un corps. J'ai accouru et l'un de ces deux hommes m'a dit : « C'est un camarade qui est saouli et qu'on raccompagne à Juvisy... » mais il n'a pas allégué que ce fut un client récalcitrant...

D'ailleurs, le blessé revenant à lui à ce moment, appela au secours ; il tenait dans sa main crispée, un billet de cent francs ; par terre, près du marchepied, se trouvait le portefeuille, qui contenait 800 francs.

Le substitut. — Je persiste à croire à la préméditation ; c'est ce qui m'émeut dans cette affaire... 2 hommes sur la voiture, cela suppose le mauvais coup qui se prépare. On se dit : « on est deux et le premier client qui sort un portefeuille bien garni, on le fait... »

M^e Juncker (défenseur de Drevet). — Malgré son apparente gravité, je suis persuadé que cette affaire est le résultat d'un douloureux et déplorable malentendu. Chacun de ces trois hommes, dans la nuit, a eu peur... Henri Drevet a été victime d'un attentat, récemment, comme il vous le disait, sur la route de Meaux... il a été blessé par un client d'une balle de revolver... il a vu M. Sizorne porter la main à sa poche et ce geste inoffensif, il l'a mal interprété ; son état d'esprit était, à cette époque, très particulier : il a voulu se défendre contre une agression possible et il a frappé.

Henri Drevet. — Notre profession est dangereuse ; il y a tant de chauffeurs de taxi qui sont attaqués la nuit par des clients...

L'agent. — Ça c'est vrai : si vrai même que j'ai d'abord cru que c'était un chauffeur qui se faisait assommer par un client.

Le Président. — Et c'était le contraire.

M. Sizorne se porte partie civile, par l'organe de M^e Jean Schwab : il a eu des contusions sur tout le corps, trois dents cassées ; il obtient 3.000 francs de dommages-intérêts.

M^e Juncker et Mabit défendent les deux chauffeurs ; le tribunal ne veut pas croire au drame de la peur ; il est convaincu — non sans de sérieuses raisons — qu'il a à juger une tentative crapuleuse et il condamne Drevet et Richez à 13 mois de prison et 100 francs d'amende.

J. BRUNO RUBY

SIG

l'aventurier

roman

ÉDITIONS DES PORTIQUES - 12 fr.

Le Détective E. GODDEFROY
ex-Officier Judiciaire
8, rue Michel Zwaab - BRUXELLES

Vente directe du fabricant aux particuliers.
Prix réellement avantageux.
Marchandise livrée franco de douane.
Demandez de suite notre catalogue français gratuit.

100.000 clients par an.
20.000 lettres de remerciement.

Meinel & Hérol, Klingenthal (Saxe) No 586 F

Fabrique d'accordéons, d'instruments de musique et de gramophones
Affranchissez vos lettres 1.50 Fr. — vos cartes 0.90 Fr.

HABILLEZ - VOUS
SUR MESURE AVEC
10
MOIS DE CRÉDIT
CHEZ UN BON TAILLEUR
WILLIAMS
4, Rue du PONCEAU
juste à la sortie du métro RÉAUMUR
ouvert de 9 à 20^h Dimanche matin

Actuellement Semaine - Réclame
chaque visiteur reçoit un superbe briquet

ON DEMANDE
des spécialistes

Des centaines de situations d'avenir sont actuellement sans titulaires dans l'Aviation, l'Automobile, l'Électricité, le Béton Armé et le Chauffage Central : cinq branches fondamentales de l'activité humaine.

L'Institut Moderne Polytechnique a créé cinq Ecoles spécialisées dans le but de former les techniciens d'élite qui manquent. Voulez-vous savoir comment vous pouvez à bref délai sans quitter vos occupations, obtenir un diplôme de MONTEUR, DESSINATEUR ou INGÉNIEUR. Demandez-nous aujourd'hui même notre programme général gratuit en spécifiant la branche qui vous intéresse.

L.M.P. 38, rue Hallé, Paris (14^e)

GRATIS... j'envoie mon CATALOGUE ILLUSTRÉ

ACCORDÉONS

PHONOGRAPHES et tous instruments de musique
FACILITÉ DE PAIEMENT

Francis CAMPANELI A 27, Bd. Beaumarchais Paris (4^e)

Un vieux remède?... Qui!
Mais toujours le meilleur

ASTHME TOUTES OPPRESSIONS

EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Poudre et Cigarettes ESCOUFLAIRE
La Boîte d'essai gratuite : 50, Gr^{de} Rue, BAISIEUX (Nord)

Photo et T.S.F.
Radio Stand

VOUS OFFRE les meilleurs appareils postes et fournitures
DES PREMIÈRES MARQUES
avec
12 MOIS DE CRÉDIT
Mêmes conditions qu'au comptant
Catalogue franco sur demande
Radio Stand
50, rue de BONDY, PARIS-10^e

Nous reprenons les anciens appareils à d'excellentes conditions pour les échanger contre des récepteurs modernes.
Notice explicative gratuite sur demande.

ROBES
MANTEAUX
TAILLEURS
SUR MESURE.

50 ^{PAR MOIS}

ETABLISSEMENTS G. VIDAL
14 SQUARE CLIGNANCOURT PARIS 18

Filatures de Roubaix (Nord)

ACHETEZ VOS BAS SOUS-VÊTEMENTS-CHAUSSETTES directement à l'usine vous les paierez bien moins cher

UN GRAND MAGASIN DANS UNE GRANDE USINE

Catalogue illustré N° 348 franco sur demande

Redoute

COMPTOIR CARDINET
la plus importante bijouterie de Paris
145 à 151 Av. de Clichy (Ang^{le} rue Cardinet)

Vous trouverez dans ses immenses vitrines un choix considérable de
MONTRES, CHRONOMÈTRES
DE TOUTES MARQUES A DES PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

CATALOGUE N° 56 sur demande

Argent 90^{fr}

Conditions spéciales aux lecteurs de "Défensive"

AU NOM DE LA LOI!



Les inspecteurs accourent à l'appel du Chef de la brigade pour partir à la rafle.

(Suite de la page 7.)

VIOLINE réfléchit un moment, puis avança la main et mit un doigt sous le menton de la fille.

— Va à Montmartre, à l'« Adriatic ». Tu verras le barman, Louis, et tu lui diras que tu viens de la part de Toto l'Algérien. Il te donnera un peu de « came » à crédit.

La fille fut d'un saut à côté de Violine, lui mit un baiser au hasard, au coin de la bouche et s'en alla. Il y eut un silence. Lancelot regardait en-dessous Violine qui, impassible, essayait avec deux doigts la trace rouge du baiser sur son visage.

— Qu'est-ce que vous auriez fait à ma place? finit-il par dire sans regarder Lancelot.

— C'est terrible, mais je crois que je l'aurais laissée se ficher à l'eau.

— C'est été une solution, dit Violine, mais je n'aime pas les solutions.

Ils s'en allèrent à pied, le col du pardessus relevé, en achevant les cigares.

— Enfin, mon cher ami, demanda Violine, pourquoi m'avez-vous hâtivement invité à dîner ce soir?

— Je voulais vous parler de l'affaire du passage Davy. Je crois que c'est dans le milieu des trafiquants de stupéfiants qu'il faut chercher la clef. Vous seul et notre brigade pouvez retrouver les gens qui y sont mêlés.

— Je vais voir. Faites-moi donner demain un ordre du directeur. J'essaierai d'abord de déterminer la fonction dans le « milieu » du mort, René le balafre. Je vous tiendrai au courant de ce que je trouverai. Il était Algérien, je crois. Je mobiliserai aussi la brigade nord-africaine qui a des renseignements particuliers sur tous les congénères du Balafre.

■ ■ ■

« Les inspecteurs de la brigade des mœurs sont sans doute les plus hais des gens de police. Les autres, des agents aux commissaires, sont pour les Parisiens frondeurs les « flics ». Mais eux sont les « poulets », les « bourres », et il est certain qu'il s'attache à leur besogne une sorte d'injustice et de mesquinerie. »

Oscar Triquet s'exaltait toujours un peu en parlant quand une femme l'écoutait. Mabel eut son éternel hochement de tête.

— Il faut bien pourtant que la prostitution soit réglementée puisque vous l'admettez officiellement.

— C'est précisément cette réglementation nécessaire qui est horrible. Prenez le cas d'une fille séduite et abandonnée qui vient demander au trottoir de l'aider à faire vivre son enfant. Même si elle change de quartier tous les jours, même si elle ne fréquente aucune autre femme, elle est signalée au bout de quelques jours à peine. Les indicateurs s'en donnent à cœur joie dans ce monde-là. Un soir, un monsieur à gros souliers et à parapluie lui met la main sur l'épaule. Elle va à Saint-Lazare pour quatre jours. Si elle recommence, et elle recommence forcément, on la garde la seconde fois quinze jours et on la met en carte. La carte, c'est ce que l'administration, la loi, la bourgeoisie ont inventé de plus effrayant, de plus définitif, de plus inhumain pour humilier, pour disqualifier une femme. Il n'y a pas dans le monde, même en Abyssinie, un statut d'esclavage plus révoltant. Attachée au joug commun, la fille en carte doit désormais se prostituer à des heures fixes, dans des endroits limités. Si elle dépasse d'un quart d'heure, de cent mètres son permis, l'homme ricane à gros souliers et à parapluie surgit à côté d'elle, Saint-Lazare. Et une fois par semaine la cérémonie de la visite médicale. Combien d'entre elles gardent longtemps la carte blanche, celle qui indique la parfaite santé, la sécurité pour le client? Combien n'ont plus que la carte rouge qui marque la maladie, la contamination possible, le danger. Et dans la hantise des hommes du charmant commissaire Violine

et de Saint-Lazare, les filles de trottoir finissent pas n'avoir plus qu'un refuge, le bordel.

— Ainsi une femme en carte ne peut plus espérer se sauver?

— Violine vous dira qu'il y a dans son tiroir les cartes de femmes qui sont devenues des vedettes du music-hall ou du cinéma et même de grandes bourgeoises. Mais on peut tenir pour assuré que le quartier des Madeleines à Saint-Lazare est maudit et qu'au greffe, en sortant, on ne rend pas leur âme aux femmes.

Mabel regarda Triquet avec stupeur. Cette grandiloquence l'étonnait toujours. Elle revint au sujet qui la tourmentait.

— Et quels éléments nouveaux le commissaire Violine pourra-t-il apporter à l'enquête?

— Le mort du quai de la Tournelle, la victime probable d'Amédée, est un trafiquant de stupéfiants. Il s'agit de retrouver sa trace dans le monde spécial des marchands de drogues. D'abord les indicateurs particuliers de Violine et de ses agents le connaissent peut-être. Mais il y a un moyen de contrôle plus discret. Un homme comme René le Balafre n'avait pas d'appartement. Il habitait à l'hôtel, dans un logement meublé; un garni. Or il y a dans le service de Violine une équipe spécialement chargée de surveiller les garnis. Tous les hôtels doivent faire remplir à leurs clients une fiche d'identité. Ces fiches sont recueillies à la Préfecture et rangées par ordre alphabétique d'après le nom du client. Ainsi il doit y avoir à votre nom, Mabel, une dizaine de fiches indiquant que de telle date à telle date vous avez habité un hôtel, puis un autre. Et si notre Balafre a couché cent fois depuis qu'il est à Paris dans des hôtels différents il y a dans son casier cent fiches différentes. C'est d'ailleurs une insupportable entorse à la liberté...

— Vous êtes ennuyeux, Triquet, dit Mabel en se remettant du rouge aux lèvres.

■ ■ ■

— Vous ferez mes compliments au service des fiches, dit Violine à son secrétaire. Ils ont fait du joli travail. Il tenait une feuille de papier à la main.



Le commissaire était toujours atablé en face de Daisy.



La fille en carte doit se prostituer à des heures et dans des endroits limités.

Les déplacements de René le Balafre depuis un an y étaient inscrits rigoureusement. « En somme, pensa-t-il tout haut, il n'a pas quitté Montmartre pendant ces derniers mois et il y fréquentait ce qu'on fait de mieux comme maquereaux, trafiquants de femmes et de stupéfiants. Une note indique qu'il passait toutes ses soirées au « Gringalet », rue de Douai. Nous y ferons un « tour » ce soir. »

L'autocar de la Préfecture s'arrêta devant la porte du « Gringalet ». Quatre inspecteurs sautèrent à terre, entrèrent dans le bar. Deux accordéons, assis sur une petite estrade, pressaient des valses. Des quinquets de couleur étaient pendus en rampe au plafond. Il n'y avait dans la salle que des filles et des barbeaux. Le commissaire s'avança parmi les danseuses et frappa dans ses mains.

— Commissaire Violine. Assez, la musique. Tout le monde dehors, dans le car.

Ce fut la panique. Les couples dissociés se bousculaient, couraient vers la porte comme s'ils espéraient avoir encore le temps de fuir. Les inspecteurs les endiguaient, les poussaient dans le camion. Des femmes geignaient.

— Ça fait trois fois en un mois qu'on m'embarque. Je n'ai pas de veine.

— Et ma petite fille qui dort, dans ma chambre, toute seule.

Peu à peu la discipline reprenait le dessus, le tumulte s'apaisait, la défaite consentie s'ordonnait. Le car s'emplissait en ordre. Violine, debout près de la porte, regardait défilier ses « clients ». Parfois il souriait, faisait un petit geste amical.



Quinze inspecteurs sautèrent à terre...

Le camion fut plein et la salle vide. Violine appela son second.

— Emmenez tout ce beau monde quai des Orfèvres. Interrogez-les. Gardez les interdits de séjour, les étrangers sans papiers et les filles qui ne sont pas en règle. Relâchez le reste. Moi je reste ici pour bavarder avec Daisy. Elle est signalée par les fiches comme ayant habité pendant un mois avec René le Balafre.

Une heure après, dans le bar où quelques nouveaux clients étaient entrés, le commissaire était toujours atablé en face de Daisy, une fille brune assez jolie, aux yeux sombres, au visage mince.

— Comme tu voudras, mon petit, disait-il. Mais alors finie la tranquillité. Je recommanderai qu'on t'ai à l'œil. Tu coucheras plus souvent aux Madeleines que chez toi. Au contraire, si tu es raisonnable, je prendrai garde que tu n'aies jamais d'ennuis.

A la fin elle eut un geste de lassitude. Ses yeux étaient pleins de larmes.

— Ecoutez, dit-elle, vous me torturez, mais c'est votre métier. J'ai tenu tant que j'ai pu. Je ne peux plus. Voilà. J'ai été l'amie de René pendant quelques temps.

A ce moment il s'occupait seulement de vendre de la coco au détail. Mais après moi il a rencontré une femme qui l'a embarqué dans de plus grosses affaires. Je ne suis pas très au courant mais je crois qu'il y avait des questions de gouvernements là-dessous. Quand je rencontrais René il était toujours en train de lire des journaux étrangers. Et elle faisait souvent des voyages hors de France. Plusieurs fois je les ai vus avec des types inconnus à Montmartre et qui étaient sûrement des métèques.

— Comment s'appelle la femme?

— Sandra. C'est une Polonaise ou une Allemande. Elle est très belle et elle fréquentait beaucoup les boîtes, parmi nous toutes, mais ce devait être une postiche, une parade, car je ne lui ai jamais vu faire un client.

— Qu'est-ce qu'elle est devenue?

— Elle habitait rue Frochot, dans un hôtel, seule. Puis ce pauvre René a disparu et il y a une quinzaine de jours. Quand j'ai appris, hier, qu'on l'avait repêché, je suis allée le lui dire. Et alors...

— Alors?

— Elle m'a dit qu'elle avait peur d'être inquiétée. Elle est partie.

— Où? Allons!

Daisy baissa la tête et parla vite.

— Elle a pensé qu'il y avait un seul endroit où on ne la chercherait pas. Elle est allée se présenter à Saint-Lazare en disant qu'elle était malade. Elle doit être aux Madeleines.

Violine avala son piperment d'un trait, pour étouffer le grognement de stupeur et de joie qui lui montait à la gorge. Il se leva, eut le sang-froid de sourire à Daisy.

— Merci, petit. Je n'oublierai pas ça. Il sortit posément, mais dans la rue se rua vers un taxi.

Il mit vingt minutes, à Saint-Lazare, pour réveiller tout le monde, le directeur et le greffier, se faire montrer le registre. Le scribe arrêta son doigt au milieu de la page.

— Voilà. Sandra Woyer, née à Berlin. Entrée spontanément lundi, hier, à midi, déclarant être malade. Sortie.

— Sortie?... hurla Violine.

— Sortie aujourd'hui mardi, à dix-neuf heures. Le médecin ayant constaté qu'elle était parfaitement saine on l'a renvoyée, malgré son insistance à rester.

Violine regarda le directeur de la prison d'une telle façon que l'autre sentit une goutte de sueur couler sur sa tempe.

(A suivre.)

Paul BRINGUIER.



Pierre-Vincent Eliçabide.

L'Enfant de la Villette

Le 17 mars 1840, à la Villette, du côté de la rue de Flandre, des marchands découvrirent, dans un fossé boueux qui servait à l'écoulement des eaux, le corps d'un enfant, paraissant âgé d'une dizaine d'années ; une section profonde séparait presque la tête du tronc ; les tempes et l'occiput étaient demi enfoncés.

Dans le sentier qui dominait le fossé, les herbes étaient ensanglantées... Le cadavre fut transporté à l'octroi, puis, dans la matinée, un peu avant midi, à la Morgue.

La foule se rua vers le bâtiment sinistre, qui se trouvait alors non loin du pont Saint-Michel, presque au coin du quai du Marché-Neuf, adossé au parapet du petit bras de la Seine. Le 17 et le 18 mars, ce fut un défilé ininterrompu de curieux qui, à travers le vitrage, regardaient l'enfant mort, couché sur la dalle froide.

On l'appela "l'Enfant de la Villette".

Pour assurer la conservation du corps, nécessaire à une reconnaissance possible, on décida de pratiquer l'embaumement ; les règlements de la Morgue n'autorisaient, en effet, l'exposition des corps que pendant trois jours, délai suffisant d'ordinaire pour permettre aux familles de reconnaître l'un des leurs, mais que les progrès rapides de la décomposition ne permettaient pas de prolonger. L'embaumement était, au point de vue de la médecine légale, une innovation ; ce fut d'ailleurs, un cas tout à fait exceptionnel.

Il fut pratiqué par un savant, M. Gannal ; celui-ci venait de mettre au point un procédé de conservation anatomique, qui avait fait l'objet à l'Exposition de 1839 d'une macabre admiration ; on avait pu voir, en effet, une petite fille, embaumée par ce procédé — une solution de sel alumineux injectée par l'une des carotides — et dont les traits reposés présentaient toute l'apparence du sommeil.

Naturellement — cela ne pouvait pas ne pas se produire — il y eut des reconnaissances inexactes, fondées sur une sorte de suggestion collective : le 24 mars, une femme d'une quarantaine d'années, qui avait attendu longtemps avant d'arriver jusqu'à la barrière qui séparait la foule de la pièce vitrée où reposait l'enfant sans nom, poussa un cri déchirant, en apercevant le cadavre ; elle s'évanouit, on fit évacuer la salle. Quand elle revint à elle, elle confirma sa reconnaissance :

C'est bien lui ; voilà sa cicatrice au front ; c'est mon petit, un enfant naturel que j'ai eu à Alise-Sainte-Reine, près de Dijon ; je l'avais envoyé au mois de juillet de l'année dernière reporter de l'ouvrage dans une maison voisine de la rue

d'Ormesson, où j'habitais alors ; il n'a plus reparu ; on me l'a volé et tué...

La femme, Mme Chavandret, était concierge rue du Four ; son beau-frère reconnut le corps lui aussi, sans hésitation.

Mais comment et pourquoi Philibert Chavandret avait-il été enlevé, tenu caché pendant huit mois et égorgé ensuite aux portes de Paris ? L'enquête allait s'orienter dans ce sens, lorsqu'une vérification supplémentaire, ordonnée par les magistrats, permit de conclure que Mme Chavandret et les autres témoins étaient victimes d'une illusion, qui s'était communiquée de l'un à l'autre et peu à peu renforcée : le petit Philibert portait à la cuisse gauche une cicatrice très nette ; cette marque ne se retrouva pas sur l'Enfant de la Villette.

On était replongé dans le mystère ; pendant six semaines l'enquête demeura stationnaire ; le petit mort anonyme conservait, sous le masque d'une sérénité pathétique, un secret qui devenait singulièrement angoissant...

Le double crime d'Artigues

Un crime qui présentait les mêmes caractéristiques que celui de la Villette, venait d'être commis près de Bordeaux.

À Artigues, le 10 mai, sur le chemin de Lantogne, des paysans avaient retiré d'un ruisseau, le corps mutilé d'une femme étrangère au pays ; la gorge était coupée profondément, le crâne fracturé, un coup violent, donné avec un marteau sans doute, avait été porté aux tempes. A cent mètres de là, dans le même ruisseau, près de Lantogne, un autre cadavre ; celui d'une petite fille de neuf ans, dont la tête était presque séparée du tronc.

À Bordeaux, on ne parlait que de ce double crime : un hôtelier de la rue de la Douane, M. Chaban, eut des soupçons sur un voyageur qui était arrivé dans la matinée par la diligence de Bergerac, laquelle passe aux Quatre-Pavillons, lieu voisin d'Artigues ; il portait un sac de voyage et un grand cabas de femme. Après avoir déjeuné avec beaucoup d'appétit, il avait demandé du feu, car bien que venu par la diligence, ses vêtements étaient mouillés. Il s'était chauffé devant une haute flambée, puis était monté dans sa chambre ; on ne le vit pas descendre pour dîner.

sur cette simple femme une vive impression : il lui dit qu'il l'aimait, parla de mariage...

Mais à Bétharram, la situation d'Eliçabide était modeste, et le jeune instituteur rêvait d'aller à Paris. En octobre 1839, il quitta son école, et malgré les inquiétudes de Marie, qui eût préféré le voir rester dans le pays, il partit pour la capitale.

Il avait quatre sous en poche, et au cerveau, une folle ambition ; il prit une chambre dans un hôtel de la rue du Petit-Pont, où logeait un de ses compatriotes, Louis Beslay, qu'il avait connu autrefois au séminaire de Bayonne.

Les deux camarades mirent en commun leurs espérances ; avec leurs très maigres économies, ils décidèrent, pour faire fortune, de monter un pensionnat ; au 35 de la rue de Richelieu, ils louèrent un petit appartement, et firent imprimer des prospectus où ils se qualifiaient instituteurs pour les études classiques et mathématiques.

Pas d'élèves ; la misère à brève échéance...

L'idée du crime naquit en lui.

Eliçabide, après son départ de Bétharram, avait entretenu avec Marie Anizat une correspondance suivie. Il s'était bien gardé, dans son orgueil maladif, de lui avouer sa détresse ; au contraire, il se flattait dans ses lettres d'avoir, du premier coup, réalisé son rêve : il était sur le point de fonder une maison d'enseignement importante ; les élèves affluaient, et bientôt, on pourrait célébrer leur union. Pour commencer ce rapprochement, il demandait à Marie de lui envoyer le petit Joseph.

Le 29 février, après avoir écrit à Marie Anizat qu'il allait s'établir dans un des plus riches quartiers de Paris, il la relançait encore :

« Oh ! que j'aurais besoin de vous ici ! Mais vous voulez que je prenne patience. Eh bien ! donc, patience pour vous, méchante et que Joseph arrive vite, il pourra m'être utile, autant que moi à lui. »

Marie Anizat consentit à se séparer de son fils ; Joseph partit de Pau, le 11 mars, avec une amie de sa mère, mademoiselle Lenoir, qui venait passer un mois à Paris ; il y arriva le 14.

Voir mourir ceux que j'aimais...

Quand il pressait ainsi Marie Anizat, en la trompant sur sa situation véritable, de faire venir

lui éviter la mort. Je l'aurais tué au milieu de la rue, plutôt qu'il ne m'eût échappé... Je prends un marteau... Ou mourra Joseph ? Je n'en sais rien ; nous sortirons de Paris et le reste à la volonté du sort...

« Nous nous acheminâmes vers les boulevards, moi dans la pensée de prendre un omnibus qui nous menât à une des barrières de Paris.

« La voiture qui s'offrit à nous la première fut l'omnibus qui fait le service de Pantin par correspondance. Après avoir marché jusqu'à la barrière de la Petite-Villette, depuis le bureau de la correspondance, parce que la voiture se faisait trop attendre, nous nous étions arrêtés à l'embranchement d'un petit chemin, aux dernières maisons de la Petite-Villette, pour attendre la voiture de Pantin, lorsque l'enfant demanda à satisfaire un besoin... *Ce sera ici même : Dieu le veut !* »

L'homme et l'enfant s'engagèrent sur le sentier ; d'un coup de marteau, Eliçabide assomma le petit Anizat et lui coupa la gorge avec son couteau. Et puis, il écrivit à sa mère des lettres de plus en plus tendres et pressantes, la suppliant de venir le rejoindre :

« Venez donc vite, délicieuse menteuse, faites vos paquets et ne parlez de votre départ qu'à aussi peu de monde que possible, parce que mes nobles parents, s'ils venaient à avoir connaissance des lettres que vous seriez obligée de montrer, pourraient se formaliser de ce que je me suis tant occupé d'une étrangère, tandis que je les laisse souffrir. Lorsque tout sera terminé, nous en parlerons bravement et personne n'osera nous rien dire. Ainsi, vous toute à moi, et moi tout à vous, et que nous importe le reste du monde ?... »

Et il lui parlait encore de son fils :

« Joseph est très bien portant, il est déjà tout fait aux belles choses de Paris et paraît devoir ne pas s'y ennuyer du tout ; son écriture est belle ; nous pourrions en faire d'abord un joli commis. Je suis content de son application et de sa conduite, quoique la tête soit toujours un peu légère... »

Cette lettre était datée du 29 mars ; depuis douze jours, Pierre Anizat, l'Enfant de la Villette, reposait à la Morgue, sur un petit lit blanc

La tuerie d'Artigues

Marie Anizat s'était décidée à partir pour Paris avec sa fille ; Eliçabide lui écrivit qu'il irait à sa rencontre, jusqu'à Bordeaux. Il y arriva le 7 mai et la retrouva à l'hôtel Meunier, rue Corbin. Ils passèrent ensemble la journée du 8 ; Eliçabide avait insisté pour que Marie Anizat se rendît auprès de sa sœur, au village d'Artigues et qu'elle y couchât dans la nuit du 8 au 9 ; il était entendu qu'à Artigues, on prendrait la diligence pour Paris.

Dans la soirée du 8 mai, une voiture de place qu'Eliçabide avait retenue, vint les prendre à leur hôtel et les conduisit au lieu dit « Les Quatre-

LA VIE TOURMENTÉE D'ÉLIÇABIDE

qui voulait « voir mourir ceux qu'il aimait »

Le lendemain matin, l'hôtelier alla écouter à la porte du voyageur ; il l'entendit marcher ; il colla un œil au trou de la serrure et vit que l'individu brossait et lavait des vêtements de femme. M. Chaban s'empressa d'avertir la police.

Pierre-Vincent Eliçabide

Le commissaire, M. Maximi, escorté de deux agents, pénétra dans la chambre ; le voyageur mystérieux était grand, maigre, coiffé d'un béret ; il était en train de ranger dans le cabas, un châle et une robe de femme, récemment lavés, des linges ensanglantés et des bijoux.

Tout d'abord, il parut ne pas comprendre les questions qui lui étaient posées, puis, portant la main à son front et se voilant les yeux, il dit d'une voix sourde :

« Non, non, je ne saurais parler... je veux écrire... »

Et, pendant deux heures, haletant, d'une main rapide, il traça une longue confession : l'aveu du double crime d'Artigues et de celui de la Villette.

L'assassin se nommait Pierre-Vincent Eliçabide ; il avait trente ans. Né à Mauléon (Basses-Pyrénées), d'abord destiné à l'état ecclésiastique, il fit ses études au séminaire d'Oloron et de Bayonne ; ses supérieurs le jugeaient intelligent, mais orgueilleux ; ils le dissuadèrent d'entrer dans les ordres ; Eliçabide se tourna vers l'enseignement.

Précepteur à Ambarès, il y resta deux ans, l'aigreur de son caractère l'ayant fait renvoyer par le père de son élève ; il fut ensuite directeur d'une école primaire à Bétharram, aux environs de Pau.

C'est là qu'il remarqua parmi ses élèves, le petit Joseph Anizat, charmant enfant que sa mère, une modeste journalière demeurant à Pau, venait voir fréquemment. L'instituteur en imposa tout de suite à Marie Anizat ; elle était veuve, son mari avait été tué à Mostaganem, en 1833, au cours d'un combat contre les Arabes ; elle avait deux enfants : Joseph, âgé de onze ans, et Mathilde, âgée de neuf ans.

Beau parleur, phraseur, Pierre Eliçabide fit



Ce fut un défilé ininterrompu de curieux qui, à travers le vitrage, regardaient l'enfant mort, sur la dalle froide.

son fils auprès de lui, Eliçabide avait déjà prémédité le crime.

Mais quelles raisons poussaient le criminel ?

La confession de l'assassin, tracée fiévreusement, dans la chambre d'hôtel de Bordeaux, après son arrestation, éclaire son étrange et inquiétante psychologie ; il faut en reproduire certains passages :

« ... Une partie de mes effets avait pris le chemin du Mont-de-Piété. Le découragement me gagnait de plus en plus. Le sérieux me dominait malgré moi dans mes rapports extérieurs. De fréquents accès d'abattement et d'humeur sombre me faisaient m'enfermer dans ma chambre, sans qu'aucune instance pût me faire résoudre à en sortir. Je mangeais du pain sec que j'arrosais d'eau de Seine. Ma tête s'affaiblissait. Mais, après mes courses infructueuses, j'éprouvais je ne sais quel plaisir à visiter la Morgue, pendant que la vue des cadavres soulevait mon estomac... »

« Au milieu de ces agitations et de la mélancolie qui les accompagnait, l'image de tout ce que j'avais de plus cher au monde, ma famille, Marie et ses enfants, condamnés à la douleur, aux privations, à la misère, fatiguait mon imagination blessée. Mon âme était encore torturée... Un jour, au milieu d'une conversation fort innocente, quelqu'un s'écria : « Bah ! avec un peu de raison, on devrait se réjouir de voir la fin de ceux qu'on aime, s'ils doivent être voués au malheur. »

« Je ne saurais vous rendre l'effet produit sur mon esprit par ces paroles ; ce fut la lueur d'une torche infernale. *Voir mourir ceux que j'aimais*, fut une idée qui s'établit dès ce moment dans ma tête, avec la puissance d'une idée fixe... Ma tête s'exaltait de plus en plus. J'avais pris le monde entier en horreur... Mes pensées étaient des pensées d'extermination... »

Le petit Joseph Anizat arriva sur ces entrefaites. Eliçabide fait le récit de son arrivée :

« Le pauvre enfant était tout yeux. Je m'oubliais avec lui à regarder mille objets auxquels je n'avais jamais fait attention, lorsque, tout à coup, on eût dit qu'un nuage noir errait sur ma tête... *Joseph est heureux, il faut qu'il meure !* Ce n'était plus un débat, c'était un besoin calme autant qu'impérieux. Rien de contraire ne pouvait

Pavillons». Il fit alors descendre Marie Anizat et la petite Mathilde, en leur disant qu'il fallait suivre un petit chemin tortueux bordé d'un côté par un bois.

Les *Mémoires* d'Eliçabide nous renseignent sur la scène d'horreur qui se produisit alors :

« Nous marchâmes quelques minutes... Mes genoux fléchissaient, l'air manquait à mes poumons, il m'était impossible d'unir deux idées. J'allais défaillir sous la violence de mes émotions, lorsque arrivé à la petite place que j'avais choisie pour le lieu de l'explication, je m'arrêtai... je devais être effrayant... Je m'avançai vers Marie, armé du marteau, je frappai... Je la vis tomber, et au moment où le fer échappait de mes mains, un cri de l'enfant me rendit à mon transport... Je frappai encore, je ne sais dans quel ordre... Stupide et hébété, j'allai m'accroupir à quelques pas de mes victimes. Je n'éprouvais aucun besoin de m'éloigner... La pluie qui tombait en abondance, accompagnée d'un grand vent, m'avait percé sans que je m'en aperçusse, lorsque les aboiements d'un chien me firent bondir sur place... Je n'ai qu'un souvenir confus de la suite... »

Deux jours après son arrestation, Eliçabide fut conduit en charrette sur les lieux mêmes du crime ; tout le long de la route, de Bordeaux à Artigues, au passage de la charrette, des cris d'indignation et de mort étaient poussés...

Le juge d'instruction procéda à la reconstitution du drame, puis on conduisit le meurtrier dans l'église d'Artigues, où étaient déposés les cadavres de Marie Anizat et de sa fille.

La seule fois, lorsque le magistrat lui demanda s'il reconnaissait les corps, Eliçabide détourna la tête.

— Répondez... lui dit le juge.
— C'est impossible... au-dessus de mes forces... Tuez-moi, mais n'exigez pas cela... Non, je ne peux pas...

Le 9 septembre, Pierre Eliçabide comparait devant la cour d'assises de la Gironde ; le procès dura trois jours. En vain, M^e Gergerès, le défenseur plaïa la folie de l'assassin ; le jury condamna Eliçabide à la peine de mort. Le 5 novembre, à Bordeaux, l'exécution eut lieu sur la place d'Aquitaine.

Jacques MOURIER.



« Stupide et hébété, j'allai m'accroupir à quelques pas de mes victimes. »

SEUL, DANS LA NUIT...



Mme Rousseau, propriétaire du 5130-18.

DIMANCHE soir, un homme frappait à la porte de la chambre que M. Guillaume Fassoli, chauffeur de taxi, habite, 107, rue Edouard-Vaillant, à Levallois-Perret.

— Je viens vous avertir de la part de Mme Rousseau, votre patronne, que votre voiture est prête ; si vous voulez l'essayer, c'est le moment.

Depuis huit jours que le taxi 5130-18, appartenant à Mme Rousseau était en réparation, Fassoli n'avait pas fait de bonnes journées.

Aussi bondit-il de joie.

— J'y vais et j'en profiterai pour travailler tard dans la nuit.

Quel est cet homme qui faillit mener à la mort le malheureux chauffeur ? La police ne le sait pas encore.

Fassoli sortit sa voiture du garage ; il fit quelques courses assez fructueuses puisque, après l'attentat dont il fut victime, on retrouva sur lui près de deux cents francs.

Mais désireux de rattraper les jours perdus, il se trouvait à deux heures du matin, aux abords de la gare d'Austerlitz, en quête de clients attardés.

Et lui qui n'acceptait jamais de conduire en banlieue passé dix heures du soir, entendit avec plaisir, à deux heures du matin, un jeune homme lui demander :

— Voulez-vous me conduire à Villiers-sur-Marne ?

Le jeune homme était vêtu d'un complet gris-clair et coiffé d'un chapeau mou. Petit, mince de taille, le visage pâle et complètement rasé, il avait un air de dis-

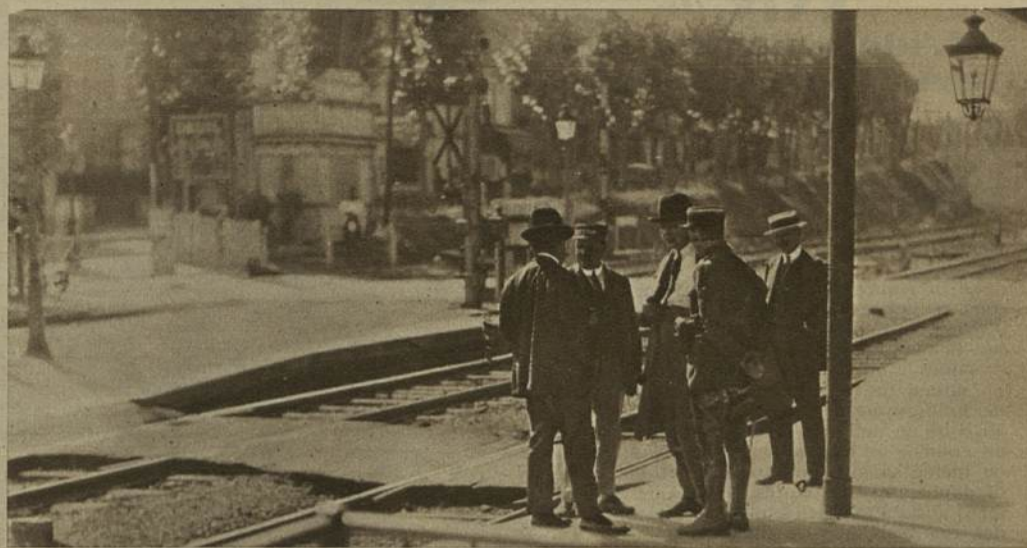
inction, devait dire plus tard le chauffeur Fassoli, qui semblait éloigner de lui toute méfiance.

Près de lui, se tenait une femme brune, élégamment vêtue d'un sobre tailleur noir, rehaussé d'une fourrure fauve.

— Des amoureux qui vont rendre visite à quelque parent, pensa le chauffeur, et il accepta tout de suite de les conduire à Villiers-sur-Marne.

Il connaissait les toits rouges et les murs blancs des villas de cette petite ville qu'il situait très exactement. On traverse le bois, on prend le pont de Joinville, on laisse à sa gauche la petite route qui mène au champ de courses du Tremblay, et par Champigny, on plonge sur Villiers-sur-Marne.

Il connaissait tous les accidents de la route, mais il ne pouvait soupçonner que, derrière lui, commodément assis sur les coussins où ils se serraient avec tendresse, deux assassins guettaient de tous leurs yeux, de tous leurs nerfs tendus, le moment de



Le commissaire Lalo et les inspecteurs de la Mobile enquêtent à la gare.

qui laissait derrière lui, à chaque pas, une trace sanglante.

Il fit ainsi près de huit cents mètres avant de tenter une dernière chance, avant de sonner une fois encore à une villa, à celle de M. Matichard, entrepreneur de maçonnerie, rue du Bois-Saint-Denis, avant de s'écrouler le long d'un mur de cette maison d'où nul secours ne vint...

... Les heures passèrent. Le chauffeur s'était évanoui. Vers six heures du matin, en sortant de chez lui, M. Matichard vit ce corps étendu sur le trottoir. Il n'y prit garde.

Peu après, un inconnu prévint les gendarmes :

— Vous devriez aller voir, rue du Bois-Saint-Denis ; il y a là un homme blessé.

Fassoli fut relevé par les gendarmes et soigné par le docteur Gorse au dispensaire de la localité. A présent, il est hors de danger...

Pendant ce temps, de la 1^{re} brigade mobile prévenue, partaient le commissaire Lalo qui la dirige actuellement, les inspecteurs Bascou et Malicot.

L'enquête commença. Des empreintes furent relevées, le chauffeur fut entendu. Dans la voiture, on découvrit un revolver à barillet qui n'avait pas servi, mais qui appartenait aux assassins. Ceux-ci, pour commettre leur forfait, avaient utilisé un browning du calibre 6^m/35.

Les enquêteurs parcoururent la région en auto, interrogeant les chefs de gare et les employés, interrogeant les garde-barrières des passages, les receveurs de tramways,

et tous ceux, hôteliers, cafetiers, voyageurs matinaux qui auraient pu, aux premières lueurs du jour, voir deux ombres, un jeune homme et une jeune femme élégamment vêtus, fuyant, pâles, hagards, à travers la campagne, venant, comme font les papillons de nuit, se jeter contre les lumières : lumières d'une station de tramway où baille un employé encore mal réveillé, lumières d'une gare qui s'ouvre.

Quelqu'un les a-t-il vus, cherchant, comme un havre la salle d'attente dont la porte s'ouvrira tout à l'heure, alors qu'un train entrant en gare sifflera. Un train sauveur, le premier train qui les ramènera vers Paris, le seul lieu du monde où ils doivent croire qu'ils échapperont au châtimement ?

Quelqu'un a-t-il vu, courant à travers le bois de Vincennes, la femme lasse, l'homme plus pâle encore qu'à l'ordinaire et reprochant à sa compagne, de retarder sa fuite éperdue, sa fuite de bête traquée ?...

Quelqu'un les a-t-il vus franchir une porte de Paris et s'asseoir, accablés de fatigues, lourds de remords, lourds de terreurs, dans un café où de rudes ouvriers boivent au comptoir, un "coup de blanc" ?...

Quelqu'un les a-t-il entendus commander d'une voix blanche des croissants et des cafés-crème, ou s'accabler d'injures à l'évocation du crime tout récent qu'elle dut commander et qu'il exécuta avec mollesse, en lâche, en gamin de vingt ans qu'une maîtresse à peine plus vieille, affolée de besoins d'argent avait poussé à ce crime de lâche ?...

M. LECOQ.



M. Fassoli, avec trois balles dans le corps réussit à gagner debout l'ambulance.

frapper dans la nuit, l'endroit où la solitude et l'obscurité autorisent tous les espoirs criminels, l'instant où la victime choisie fléchira, la seconde propice qui ne se retrouve jamais dans l'exécution d'un assassinat.

Quand approcha l'endroit fatal, l'homme donna des coups secs et répétés contre la vitre.

— Arrêtez un instant !

Le chauffeur stoppa. La femme descendit et s'éloigna un instant. Le jeune homme pâle, aux yeux sombres, resta près de la voiture. De sa main plongée dans la poche du veston, il caressait l'acier d'un browning.

Son hésitation durait. Il venait d'entendre au loin, le bruit d'une autre auto. La seconde, celle qu'on ne retrouve pas, passa.

Il était trop tard maintenant. Le couple remonta dans la voiture. La nuit était belle et claire. Mais parfois des nuages passaient et alors l'obscurité était totale. Seuls, les phares trouaient la nuit, jetant sur la route déserte, deux cônes de lumière.

Cinq cents mètres plus loin, le jeune homme, de nouveau, frappa à la vitre.

— Arrêtez-vous, je vous en supplie ; ma femme se trouve mal.

Alors le drame eut lieu, rapide, farouche. L'homme ouvrit la portière de gauche, passa son bras armé d'un browning dont il dirigea le canon vers le chauffeur et il fit feu.

La première balle atteignit M. Fassoli au bras. La blessure était légère. Le chauffeur tenta de fuir. Il enjamba les deux leviers de changement de vitesse et du frein à main. Le torse penché hors de la voiture, le bras replié vers sa victime, l'assassin tirait toujours.

Deux balles encore frappèrent le chauffeur, l'une au genou, l'autre dans le dos. Celle-ci traversa la poitrine. Fassoli sentit la chaleur du sang qui coulait de ses blessures, mais, puissant et rude, il ne faiblit pas. Il ouvrit la portière et s'enfuit.

Les assassins ne le poursuivirent pas. Accablés, stupéfaits par l'audace de leur crime, ils restèrent là, de longs instants, sans songer à rejoindre celui qu'ils venaient de frapper, sans doute pour le dévaliser.

Et lui, grièvement blessé, lui qui perdait son sang en abondance, il courait en titubant comme un homme ivre, et parfois s'arrêtait pour crier au secours en comprimant de ses mains, les blessures par où la vie s'écoulait ; parfois, il s'arrêtait pour donner un faible coup de poing contre un volet, pour tirer une sonnette.

Personne ne répondit : pas une lumière ne s'alluma ; pas une lueur ne brilla dans ces maisons habitées de gens endormis. Ils ne pouvaient entendre les tragiques appels de l'homme qui allait peut-être mourir, et



L'auto que conduisait M. Fassoli.



On relève des empreintes sur la glace du 5130-18.



M. Fassoli, sur son lit de souffrance, à la clinique de Villiers-sur-Marne.

(Photos Détective)

LA SCIENCE CONTRE LE CRIME

XXIX. (1) L'identification des empreintes digitales.

Le détective qui trouve sur le terrain du crime une empreinte digitale peut espérer, par cet unique moyen, découvrir le coupable. Mais c'est à une condition : à savoir qu'il dispose de l'empreinte de ce coupable. Sans élément de comparaison, le policier est en effet désarmé.

Cette empreinte de comparaison, il se peut que la police l'ait déjà dans ses collections. J'expliquerai plus tard comment sont organisés les fichiers dactyloscopiques où l'on peut, en quelques minutes parfois, retrouver une empreinte au milieu de dizaines de milliers, de centaines de milliers ou de millions d'autres. Il se peut aussi qu'un individu étant soupçonné ou dénoncé, on l'amène au laboratoire sous quelque prétexte, ou même sans aucun prétexte, et qu'on le prie de donner ses empreintes. Ce sont des procédures que j'aurai à exposer longuement ici en racontant des cas réels qui les illustrent.

Mais, dans tous les cas, il faut donc procéder à la prise d'empreintes de comparaison. Ce n'est pas une chose très difficile. Encore faut-il savoir la bien faire. Et c'est là un des points par où l'élève détective doit commencer.

Un très bon exemple montrera tout de suite l'inconvénient des empreintes mal prises, ou plutôt prises par de braves gens à qui l'on a eu le grand tort de ne pas enseigner le très simple tour de main nécessaire. Tous les jeunes soldats reçoivent, en arrivant au corps, un livret militaire. Sur ce livret, on applique, depuis quelques années, des empreintes digitales pour faire preuve de l'identité. Rien de mieux. Mais personne n'a songé à apprendre aux sous-officiers chargés de ce soin la manière d'encren un doigt et de le poser sur le papier. De sorte que les livrets ne portent, au lieu d'empreintes, que des taches informes.

Pour prendre correctement une empreinte, la technique, extrêmement simple, est la suivante : On dispose d'un outillage économique composé d'un tube d'encre grasse, d'une planchette recouverte d'une plaque de métal bien uni, et d'un rouleau de caoutchouc destiné à étaler l'encre. C'est tout.

On met quelques gouttes d'encre sur la plaque de métal préalablement nettoyée avec soin. Avec le rouleau, on étale l'encre, de façon à n'en mettre qu'une couche extrêmement légère. L'encre



En haut : Une empreinte correctement prise.
En bas : Une empreinte incorrectement prise.

est, nécessairement, de l'encre grasse, par exemple de l'encre usuelle d'imprimerie, ou un mélange spécial d'huile de lin et de noir de fumée.

La plaque encrée étant prête, l'opérateur saisit la main du patient. Il prend les doigts un à un. Il pose chacun d'eux d'abord sur la plaque, puis sur la fiche ou le papier blanc qu'il a posé à côté. Sur la plaque, il appuie le doigt sur un côté et roule sur l'encre la face utile jusqu'à l'autre côté. C'est ce même mouvement qu'il fera sur la fiche ou sur le papier. On obtiendra ainsi l'empreinte complète du doigt : c'est ce qu'on appelle l'empreinte roulée.

Ici, une recommandation essentielle. Il faut rouler, mais une seule fois. On comprend bien que, si l'on revient sur la partie déjà imprimée, on y fera des surcharges ou, proprement, des guillochages. La grande erreur des gens mal renseignés consiste précisément, par un excès de zèle, à faire une sorte de vibrato qui ramène plusieurs fois le doigt encré de droite à gauche et de gauche à droite. Il en résulte, non pas une empreinte, mais un pochon.

Et c'est malheureusement aussi le cas de beaucoup de gens qui pensent aider puissamment l'enquête en apportant des empreintes de suspects. Les petites taches ovales qu'ils procurent à l'expert et qu'ils ont obtenues avec de l'encre à tampon, de l'encre rose, de l'encre à stylographe, ne servent pas une seule crête papillaire, et ne servent à rien qu'à inquiéter le suspect et à l'engager à prendre la fuite.

Et c'est aussi parce que l'on a débuté par des empreintes inutilisables de ce genre que les banquiers ou directeurs de maisons de crédit continuent en France à ne pas comprendre que l'empreinte digitale est la seule signature qui puisse leur éviter de payer les faux chèques.

Je viens de donner la méthode la plus simple pour prendre les empreintes digitales de comparaison. Elle est toujours et dans tous les cas parfaitement suffisante. Cependant on a inventé



Harry Söderman, ancien assistant au Laboratoire de police technique.

toutes sortes d'appareils de luxe pour tenter de faire mieux. Mais on sait que le mieux est l'ennemi du bien. Passons donc sur le moule cannelé, le support concave, l'appareil de Prochoroff, etc., etc... Tout au plus dois-je signaler que, lorsqu'il s'agit d'une identification difficile, le mieux est de ne pas prendre des empreintes encrées. On se contente alors de poser sur une fiche ou sur une feuille blanche les doigts du patient, après les avoir soigneusement lavés au savon, puis dégraissés à l'éther ou au xylol. On obtient donc des empreintes latentes, comme celles qui étaient sur le terrain. Et ces empreintes latentes on les révèle avec un colorant choisi, par exemple avec du noir d'antimoine ou du sulfure d'antimoine.

Il est un cas spécial où la prise des empreintes de comparaison est très difficile et, j'ajouterais, fort pénible. C'est lorsqu'il s'agit d'identifier un cadavre.

On n'imagine pas le nombre de gens qui, dans les pays les plus civilisés et où la police est le mieux faite, meurent sur la voie publique, d'accident ou de suicide, — assassinés aussi parfois, — sans qu'on sache qui ils sont. Ainsi, au moment de l'affaire du vampire, la police de Düsseldorf avouait que le Rhin livrait chaque année quatre cents cadavres inconnus. Le chiffre a été indiqué et commenté par Aurelio Domingues dans la Revue internationale de criminalistique de mars dernier.

Dans les villes qui possèdent un laboratoire de police ou un service d'identité judiciaire, l'usage est de prendre, si l'on peut, les empreintes digitales de ces cadavres, noyés ou autres. On cherche ensuite si l'on ne trouve pas dans le fichier dactyloscopique ces mêmes empreintes. Nous avons à Lyon, par cette méthode, des résultats nombreux, parce que beaucoup de ces décédés de la voie publique sont des vagabonds ou des mendiants, déjà amenés au Laboratoire par la police de sûreté ou par la gendarmerie. Et, bien entendu, tous les laboratoires ont des résultats semblables à leur actif.

Mais il n'est pas du tout facile de prendre sur les morts des empreintes digitales correctes. Même si le décès remonte à quelques heures, la rigidité cadavérique ferme le poing du sujet, raidit son poignet et son coude. Ce manque absolu de souplesse empêche de manier le bras, comme on ferait pour un vivant. Si donc l'on veut obtenir des empreintes roulées, il ne faut plus faire tourner le doigt sur la fiche ; on en est réduit à faire tourner la fiche ou la feuille autour de l'extrémité digitale. Et les plus habiles doivent s'y reprendre à plusieurs fois avant d'obtenir une épreuve convenable ; d'autant qu'il s'agit rarement de duchesses et que l'épiderme, déformé par le durillon en surface, donnerait déjà de médiocres empreintes sur le vivant et dans les meilleures conditions.

Mais les choses se gâtent bien plus encore quand le décès remonte à plusieurs jours ou à plusieurs semaines, et surtout s'il s'agit d'un noyé. Le cas le plus défavorable est celui d'un noyé retiré de l'eau, ou échoué, qui a séjourné quelques heures au soleil par la forte chaleur. Je ne parle pas du désagrément olfactif ou spectaculaire, mais de l'inconvénient technique. On a cependant imaginé toute une série de méthodes pour prendre les empreintes de ces morts déjà partiellement décomposés. Peut-être d'ailleurs n'y a-t-il tant de méthodes que parce qu'aucune n'est parfaite. C'est aussi qu'aucune ne s'adapte à tous les cas, et qu'il faut savoir choisir suivant les circonstances.

J'indiquerai d'abord une technique imaginée par Bénédicte Lamy au Laboratoire de police de Lyon et qui donne de bons résultats. On cloue sur une planche la main ou le doigt par l'extrémité des ongles, puis l'on injecte, au moyen d'une seringue à sérum munie d'une aiguille d'assez fort diamètre, de la glycérine, du suif ou de la paraffine, ces deux derniers corps préalablement fondus. On pousse l'injection lentement dans l'extrémité des doigts, en retirant progressivement l'aiguille. Lorsque la pulpe a repris, par ce moyen, sa consistance primitive, on photographie le bout du doigt. On a sur le cliché des crêtes papillaires qui peuvent être très nettes et qui sont, en tout cas, bien utilisables.

Voilà qui va bien si le corps n'est pas trop macéré. Mais lorsqu'il s'agit d'un noyé dont la peau se détache, la méthode de Lamy ne donnerait plus de bons résultats. On peut alors recourir à la technique très simple établie par Harry Söderman, à ce moment assistant au Laboratoire de police technique de Lyon et aujourd'hui directeur du Laboratoire de police de Stockholm.

On découpe, à l'extrémité de chaque doigt, un morceau de peau rectangulaire un peu plus grand que le dessin digital. On place chaque morceau dans un tube séparé rempli de formol et étiqueté avec le nom du doigt. Rentré au Laboratoire, on enfle des gants de caoutchouc et on dispose successivement les morceaux de peau coupés sur un bout de doigt ganté. On roule sur la plaque encrée et on reporte sur une feuille de papier blanc, comme pour une empreinte ordinaire.

Enfin, lorsque l'épiderme est détruit, il ne faut pas encore désespérer. On peut prendre l'empreinte directe des papilles du derme. Pour cela on déshydrate le doigt à l'alcool méthylique, après l'avoir trempé dans le formol ; on distend avec une injection de paraffine et on prend une empreinte roulée sur du papier enduit de noir de fumée. Le résultat n'est pas extrêmement joli. Il a pu être utilisé cependant quelquefois.

Récemment deux spécialistes américains, Arcy Power, de San Francisco, et Castellanos, de La Havane, ont imaginé de remplacer la prise directe des empreintes sur le cadavre, si délicate et si pénible, par une photographie aux rayons X. On graisse les doigts du cadavre avec un peu de lanoline. On saupoudre avec du carbonate de bismuth, sel lourd qui arrête les rayons de Röntgen. On fait alors une épreuve radiographique sur laquelle, à défaut de crêtes épidermiques, apparaissent les crêtes dermiques ou ce qui en subsiste.

J'attire l'attention sur cette étude de empreintes digitales sur les cadavres. Il y a là une très grosse question, trop négligée. Si l'on ne fait pas ou si l'on ne tente pas tout ce qui est possible pour déterminer les empreintes digitales sur le cadavre d'un inconnu, on perd le plus sûr moyen de l'identifier. Et, si plus tard on découvre des présomptions de crime, il n'y aura plus moyen de faire une preuve, déjà si difficile au moment où le devoir était d'en entreprendre la recherche.

(A suivre.) Edmond LOCARD,
Directeur du Laboratoire
de police technique de Lyon.

Reconstitution des empreintes
d'un noyé putréfié
(Harry Söderman)

Empreintes digitales de cadavres (méthode Harry Söderman).

Liste complète des lauréats du Concours Général "LES 13 COUPABLES"

DÉTECTIVE a décidé de réserver une surprise agréable aux concurrents ayant au moins 5 points dans le classement général

SUITE (1)

5 points

- MOREIL René, 20, rue de Chalon, Montceau-les-Mines.
MOREL Léon, Nonza du Cap, Corse.
MORISSEAU Paul, rue de la Barre, Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure).
MOTTÉ René, 19, rue Elie-Fréron, Quimper.
MOTTIN Pierre, 34, rue Genissieu, Grenoble.
MOUCHET Maurice, 35, rue de Turénne.
MOUDRU Louis, 428, boulevard National, Marseille.
MOULLAC J., 124, rue de Colombes, Courbevoie.
MOURIGUAND, Les Trembles (près Aumale), Alger.
MOURLON Louis (Mme), Settat (Maroc).
MOYSE Pierre, 6, place de l'Odéon, Paris.
MULLER Edgar, Pont-de-Roide (Doubs).
MULOT André, 55, rue des Merlettes, Le Vésinet.
NAIDN, 187, rue de Vanves, Paris.
NECTOURS Paul, 8, Grande rue Guillotière, Lyon.
NEFF Georges, 36, rue Emile-Zola, Reims.
NÉGRIER (Mlle), 167, boulevard de Verdun, Courbevoie.
NICAISE A., 21, avenue Gallieni, Villemomble.
NICOD Pierre, 5, rue de Prague, Paris.
NIMAL H. (Mlle), 16, rue Croix-des-Petits-Champs, Paris.
NIOGRET, Capitaine Gendarmerie, Briançon-Sainte-Catherine (Hautes-Alpes).
NOËRO Emile, 24, rue Cassini, Nice.
PAGES Jean, 17, rue Montaudry, Albi.
PAGNEUX Mme, 5, rue Stanislas, Nancy.
PAILLER Gilbert, 1^{er} Génie, 2^e Cie, Strasbourg.
PAOLINI Paul, Secrétaire d'Etat-Major, Résidence Rabat.
PARSALIS A., 18, rue Nicopoléos, Athènes (Grèce).
PASSEBON L., Luynes (Indre-et-Loire).
PEIGNELIN René, 12, cité Lumières, Paris.
PÉPIN M., 7, rue Valentin Haüy, Paris.
PEQUIGNOT (Mlle), 282, Calle Valencia, Barcelone.
PERGOT Gaston, 99, rue Planckenberg, Deurne, Nord-les-Anvers.
PÉRISSÉ Jean, 17, rue de Fontenay, Châtillon-s-Bagneux.
PÉRAUD Louis, 24, rue d'Ensisheim, M.
PETIT Maxime, 65, rue du Hautoir, Bordeaux.
PETITDEMANGE, 31, rue du Général-Custine, Nancy.
PETITJEAN Félix, 19, rue Nouvelle-du-Commandant-Dumez, Arras.
PÉTRÉ Georges, Dépôt d'Hirson (Aisne).
PÉTROU Eugène, 52, rue de Vincennes, Maisons-Alfort.
PHAL L., 6, place Garibaldi, Nice.
PHILIP (Mme), 6, rue Saint-Suffren, Marseille.
RICHARD René, 240, rue Saint-Martin, Paris.
PICHE J., 14, rue Ruytenburg, Anvers.
PICHON Pierre, 21, rue de Salonique, Quimper.
PIEROT Eva, 63, boulevard National, Marseille.
PIETRI Michel, Contrôleur des Douanes à Fez (Maroc).
PINARD Henri, Souillac (Lot).
PINARD (Mme), 2, rue J.-B.-Delpech, Cahors.
PIRON Suzanne, 21, place Armand-Steuers, Bruxelles.
PISSOT André, 23, rue du Pont-des-Champs, Troyes.
PLONE Robert, Travaux Publics, Fez.
POIGNANT Eugène, Neuille-Pont-Pierre (Indre-et-Loire).
PORTE Louis, rue Tunemond-Richard, Izieux (Loire).
POTTIER M., 53, rue de Belleville, Paris.
POUCHOT, 28, rue du Wainage, Gilly-les-Charlerois.
PREYNAT F., 39, rue Paul-Bert, Saint-Etienne.
PRIÉ, 17, rue du Moulinet, Paris.
PRIN Jean, 33, rue de la Source, Nancy.
PROTAR, 57, rue H.-Kahn, Villeurbanne.
PROUVOST Jules, 9, impasse Delcroix, Wattrelos.
PUISSANT (Mlle), 46, rue du Hâ, Bordeaux.
QUINSAC Paul, Saint-Laurent-les-Mâcon, (Ain).
RAMADIER Paul, 166, avenue Edouard-Vaillant, Boulogne-Billancourt.
RAMEL (Mme), Caserne 7^e B. C. A., Albertville.
RAMONET (Mme), 11, rue d'Isle, Saint-Quentin.
RANCHON Claude, 3, rue Michel-Rondet, Saint-Etienne.
RAPHAEL Paul, Les Myrtes, route de Fréjus, Cannes.
RAUZIER Georges, 91, rue République, Besseges.
RAYBAUD Lieutenant, 34, avenue Gilles, Joinville-le-Pont.
RAYBAUDI Georges, 47, route de Noisy-le-Sec, Romainville.
RENAUD Adjudant, 159^e R. I. A., Briançon.
RENAULT Marcelle, 52, rue Carnot, Bourg-les-Valences.
RIBO François, 54, rue Canterelles, Béziers.
RIEHL R., 44, rue Pigeon, Bihorel (Seine-Inférieure).
RIEUTORD (Mme), 1, Grande rue à Sète.
RIO Henri, 9, rue de Puy, Paris.
RIVALS (C. de.), 16, avenue Emile-Zola, Paris.
ROBERT Jean, 14, rue Sadi-Carnot, Montrouge.
ROBERT Paul, 8, rue Delarbré, Clermont-Ferrand.
ROCHEMONT Eva, 55, rue de la Ville-Evêque, Paris.
ROCHER Henri, 28 bis, rue Victor-Hugo Esbly.
ROCHETTE Jean, Cuirassé Jean-Bart, Toulon.
ROCHIER Bernard G., 15, avenue Hoche, Paris.
ROGEZ Jean, 170, avenue Jean-Jaurès, La Courneuve.
ROGGERO Amédée, 29, rue Bel-Respiro, Beausoleil.
ROGNON René, avenue de Chabaud, Montbéliard.
ROJAT (Mme), 84, rue Boileau, Lyon.
ROLLAND P. de, 18, rue Bel-Air, Nantes.
ROME Henriette, 70, rue de Pressensé, Le Havre.
ROOSE Achille, 19, rue de la Teinturerie, Wattrelos (Nord).
ROSIER Jean, Rond Point des Arènes, Arles.
ROUBAUD Pierre, avenue Ortolan, impasse Solaro, villa Marie-Rose, Toulon.
ROUMINGAUD, 58, route de Bondy, Aulnay-sous-Bois.
ROUSSEL Eugène, 19, rue de Maubeuge, Roubaix.
ROUSSET Albert, 182, boulevard National, Marseille.
ROUSSINEAU Louis, place du Champ de Foire, Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher).

(Suite au prochain numéro)

ERRATA

Dans les listes précédentes il faut lire :
Mme Borrély, 21 rue Port-Saïd, Marseille : 24 points.
Fernand Borrély (même adresse) : 20 points.
Albert Borrély (même adresse) : 15 points.
Gustave Borrély (même adresse) : 10 points.
Antoine Borrély (même adresse) : 5 points.
Madeleine Faustin, 45, rue Curial, Marseille : 5 points.
Georges Faustin (même adresse) : 10 points.
Léopold Faure, 5, petite place Gaillard, Clermont-Ferrand : 5 points.
François Chatelain, 28, rue de Doullens, Albert (Somme) : 5 points.

OMISSION :

M. Jean Pelletier, 20, avenue de Bellevue, à Bagnolet (Seine) : 50 points.

(1) Voir *Détective* des 10, 17, 24, 31 juillet, 7, 14 et 21 août.

(1) Voir *Détective* à partir du n° 68.

Appartement meublé 2 pièces, entrée, cuisine, Salle de bains, Penderie. Eau courante chaude et froide. Le tout entièrement neuf. Pour prendre rendez-vous, téléphoner à LITTRÉ 89-77



POLICE ULTRA-MODERNE

Deux policewomen anglaises se rendent de Londres en Égypte par les services de la
COMPAGNIE AIR-UNION (Rapid Azur).

SANS RIEN VERSER D'AVANCE



Vous pouvez
avoir pour
**40 F.
PAR
MOIS**

CHRONOMÈTRE
"CO-RE"
DOUBLE BOITIER

Une montre précise, élégante, solide. Echappement
ancré 15 rubis, décor modeste.
PLAQUE OR INALTERABLE
Livrée avec sa chaîne en plaqué or
au prix de **480.**

Catalogue Général N° 32 gratis sur demande
COMPTOIR RÉAUMUR 78, Réaumur, Paris

MARIAGES sérieux, honorables. FOYER FRANÇAIS,
15, rue Blazy, Juvisy-sur-Orge (S.-et-O.)

FOYER ET FAMILLE
Œuvre recommandée pour Mariages honorables
toutes situations, rien à payer. 8, r. Pierre-Chausson.

MARIAGES honorables riches et p. l. situations.
M^{me} TELLIER, 4, r. de Chantilly (très sérieux).

MARIAGES pour toutes situations de 2 à 6 h.
M^{me} CARLIS, 32, r. N.-D. de Lorette

6 FRANCS PAR PIÈCE à Agents travaillant
et COPIES faciles,
2 secos. Toute l'année. — Etablissements D. T. SERTIS, Lyon.

COPIES ADRESSES et travail manuel
sans quitter emploi
partout. Situation supplém. 500 à 700 par
mois env. T. sérieux. Ecrire : ATELIERS LE
FUSEAU, N° 11, à MARSEILLE, (B.-du-Rhône).

SITUATION lucrative, indépendante,
sans aléas, tous pays,
même chez soi, personnes des 2 sexes, aimant le commerce.
Ecrire U. N. C. E., 58 bis, Chaussée d'Antin, Paris.

pour changer vos papiers peints :

**LA GRANDE MAISON
DU
PAPIER PEINT**

18 RUE DU VIEUX-COLOMBIER
Téléph. Littré 52-42 & 36-51

dernières
nouvelles
modèles exclusifs

bon marché
à tous

BIB PARIS (9^e)
sur demande Album 5 francs

Concours 1^{er} quinzaine Octobre. Carrière

DE L'ÉTAT

active, Toute la France. Nombreuses places. Aucun
diplôme exigé. Instruction primaire suffit. Age :
25 à 30 ans. Renseignements gratuits par l'École
Générale d'Administration, 4, r. Férou, Paris-6.

CECI INTERESSE

TOUS LES JEUNES GENS ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES ET MÈRES DE FAMILLE.

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du
monde, vous adressera gratuitement, par retour du
courrier, celles de ses brochures qui se rapportent
aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École
Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces
études chez soi, sans dérangement et avec le maximum
de chances de succès.

Broch. 9.505 : Classes primaires compl., certif.
d'études, brevets, C.A.P., professorats.

Broch. 9.509 : Classes secondaires compl., baccalauréats,
licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 9.514 : Carrières administratives.

Broch. 9.521 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 9.527 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur,
conducteur, dessinateur, contremaître dans
les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie,
mécanique, automobile, aviation, métallurgie, forge,
mines, travaux publics, architecture, topographie,
froid, chimie.

Broch. 9.534 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 9.541 : Carrières commerciales (administrateur,
secrétaire, correspondant, sténo-dactylo,
contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial,
expert-comptable, comptable, teneur de livres); Carrières de la Banque, de la Bourse, des
Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 9.547 : Anglais, espagnol, italien, allemand,
portugais, arabe, esperanto. — Touffisme.

Broch. 9.552 : Orthographe, rédaction, versification,
calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 9.558 : Marine marchande.

Broch. 9.565 : Solfège, piano, violon, accordéon,
flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue,
contrepoint, composition, orchestration, professe.

Broch. 9.574 : Arts du Dessin (dessin d'illustration,
composition décorative, figurines de mode,
anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure,
décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 9.578 : Métiers de la coupe, de la mode et de
la couture (petite main, seconde main, première
main, couturière, modiste, modiste, vendeuse-
retoucheuse, représentante, coupeur, coupeuse).

Broch. 9.586 : Journalisme (rédaction, fabrication,
administration); secrétariats.

Broch. 9.590 : Cinéma; scénario, décors, dessin
de costume, photographie.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle,
59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre
adresse et les numéros des brochures que vous
désirez. Ecrivez plus longuement si vous souhaitez
des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront
fournis très complets, à titre gracieux et sans engage-
ment de votre part.

MAIGRIR

entièrement pour être mince et distinguée, ou à volonté de
l'endroit voulu. Très facile à suivre. Effets rapides et durables.
Raffermit les chairs — Sans rien avaler —
Le seul sans danger, absolument garanti.
Ecrivez en cliquant ce journal à : Stella Golden, 47, B^e Chapelle,
Paris-10^e, qui vous fera CONNAÎTRE GRATUITEMENT le moyen.

Une esquisse de votre vie GRATUITEMENT

« VOUS POUVEZ METTRE FIN A VOS SOUCIS »
a dit un fameux astrologue

Un aperçu ou une esquisse de la vie est aussi
important à toute personne de bon sens que la
carte marine au navigateur. Pourquoi marcher
dans l'obscurité lorsqu'en écrivant tout simple-
ment une lettre vous
pouvez obtenir des
renseignements précis
qui peuvent vous con-
duire au succès et au
bonheur ?

UN BON AVERTI EN VAUT DEUX

Le Prof. ROXROY
vous dira comment
avoir du succès, quels
soit vos jours favora-
bles et défavorables,
quand vous devez com-
mencer une nouvelle
entreprise ou faire un voyage, quand et avec qui
vous marier, quand vous devez demander des fa-
veurs, faire des placements ou des spéculations.
Toutes ces choses, et beaucoup d'autres, peuvent
être lues dans le livre de votre vie.

M^{me} E. SERVAGNET, villa Petit-Paradis,
Alger, écrit :

« Je suis entièrement satisfaite de mon Horos-
cope, qui m'a révélé avec une grande exactitude
des faits passés et présents, me donnant avec
fidélité les traits de mon caractère, l'état de ma
santé, soulignant discrètement le rideau de l'ave-
nir et joignant à cela de précieux conseils. Les
travaux de M. le Prof. ROXROY sont merveil-
leux et un Horoscope établi par lui est la bonne
étoile d'une maison ».

Afin de recevoir une courte ébauche de votre vie
gratuitement, indiquez tout simplement le jour,
mois, année et lieu de votre naissance. Ecrivez
votre nom et adresse lisiblement de votre propre
main et adressez votre lettre immédiatement au
Prof. ROXROY. Si vous le désirez, vous pouvez
joindre 2 francs en timbres pour travaux d'écriture,
frais de poste, etc.

Adresse : ROXROY, Dept 2429 G, Emmastraat,
42, LA HAYE (Hollande). — Affranchissement
pour la Hollande : 1 fr. 50.



MAGNETISME AVEC SECRET
qui donne la Clef du Succès en Amour.
Affaires, pour vaincre la Timidité et at-
teindre la Fortune. Beauté, Volonté, For-
ce, Bonheur et Richesse. Cours de 3
parties. Succès garantis. Expédition de
suite c. remb. Ecr. : Prof. SORDELLI, Bte
7, Nice. Jdre 1f.50 en timbr. p. la réponse.

CHIENS DE TOUTES RACES

de garde, de POLICE jeunes et adultes supérieurement
dressés, CHIENS DE LOUVE miniature, d'appartement, GRANDS
DANES, CHIENS DE CHASSE, d'arrêt et courants, TERRIERS
de toutes races etc. Toutes races, tous âges.
Vente avec faculté d'échange, garantie un an con-
tre mortalité, expédition dans le monde entier.
SELECT KENNEL à BERGHEM, BRUXELLES (Belgique) — Tél. 604-71

L'ENNUI c'est LA MORT Pour RIRE et FAIRE RIRE

Farces, Attrapes, Surprises, Articles
de Physique et de Prestidigitation, Chan-
sons, Monologues, Pièces de Comédie -
Liers utiles et de Jeux, Magie, Magné-
tisme, Hypnotisme, etc. Art. de Collage
et Carnaval, Méth. de Danse, Instruments de
Musique, etc. — Secrets de toutes sortes. Toujours
des nouveautés. Catal. illustré, cont. 2f. en timbres.
Service m^{me} H. Billy, 8, r. des Carmes, Paris-5^e
du jour na

VOYANTE Voulez-vous être forts, vaincre et
réussir ? Consultez la célèbre et
extraordinaire inspirée (diplômée)
qui voit le présent, l'avenir. Vous serez utilement conseillés,
guidés et vos inquiétudes disparaîtront. Thérèse GIRARD,
78, Av. des Ternes, Paris (17^e) cour. 3^e étage de 1 h. à 7 h.

AVENIR M^{me} Bénard, 18, boul.
Edgard-Quinet, Paris,
voit tout, assure réussi-
le en tout. Fixe date événements 1931 mois par mois.
Facilité mariage d'après prenoms. Ecrire envoi date
de naissance et 20 francs.

M^{me} PRÉVOST Avenir prédict. Conseils. Date
juste. Prix modérés, 37, r. N.-D.
de Nazareth. Pl. Républ. id cour à dr. 3^e et. Pas les M^{rs}.

SOMMER - DETECTIVE
donne consultation gratuite pour
enquête, surveillance, recherches
5, Rue Etienne-Marcel

L. GEORGES "L'AS DES DÉTECTIVES"
E.-inspecteur de la Sûreté (Hypnotisme)
— 20, rue de Paradis — Provenance 86-03
Enquêtes - Recherches - Preuves pour divorce
Missions détectives — Prix modérés

MONDIALE POLICE
ex-inspecteurs police judiciaire et de sûreté. Rensei-
gnements. Enquêtes. Surveillances. Filatures, etc.
Tous pays. Divorces. Procès. Prix modérés. Free-
d'immém 47, rue de Maubourg; actuellement 6, Bou-
levard Saint-Denis. Téléphone Botzaris 30-74, de 9 à
19 h. et Dim. 9 à 12 h.

AVIS
Le Détective ASHELBE
reçoit tous les jours
de 4 à 7 heures.
34, rue La Bruyère (IX^e) - Trinité 85-18

Le plus fort tirage des illustrés du Monde

3^e Année - N° 96

1 FR. 50 - TOUS LES JEUDIS - 16 PAGES

28 Août 1930

DÉTECTIVE

Le grand hebdomadaire des faits-divers

“A mort les nègres!”



A Marion (Etats-Unis) la foule des Blancs surexcités après avoir sorti de leur prison, deux Noirs meurtriers, les a conduits dans un parc et pendus à la branche d'un arbre. Lynch continue...

Lire en page 3, l'article de Roy Pinker : "Mort aux nègres!"

En page 5, le curieux et saisissant article de Henri Danjou : "Pensions pour enragés".